



PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

BILAN INTERMÉDIAIRE, 90% DES ACTIONS PRÉVUES SONT ENGAGÉES OU FINALISÉES

Élaboré grâce à un important travail de concertation, le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de Liffré-Cormier Communauté a été adopté en décembre 2020. Cette stratégie a pour principaux objectifs de limiter l'impact du territoire sur le climat en réduisant ses émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), d'améliorer la qualité de l'air, d'atteindre l'autonomie énergétique via la réduction des consommations et la production d'énergie renouvelable et de réduire la vulnérabilité du territoire face aux évolutions climatiques. Le PCAET porte sur une durée de 6 ans, a été décliné en 3 axes, et comprend 64 actions qui concernent l'ensemble de notre territoire.

Obligation réglementaire, l'évaluation à mi-parcours du PCAET met en exergue que plus de 90% des actions prévues sont engagées ou déjà finalisées. Si les objectifs fixés en 2020 apparaissent encore aujourd'hui très ambitieux, ce bilan intermédiaire est aussi source de satisfactions : les transitions infusent

**«LES TRANSITIONS INFUSENT
AUJOURD'HUI
LA PLUPART DES POLITIQUES
PUBLIQUES MENÉES
PAR LA COLLECTIVITÉ»**

aujourd'hui la plupart des politiques publiques menées par la collectivité, dans le domaine des mobilités ou celui des énergies renouvelables, des projets structurants se développent rapidement et la mobilisation

des acteurs du territoire permet de proposer de nombreuses actions en faveur des transitions pour progresser collectivement sur l'ensemble du territoire.

La démarche mise en place dans le cadre du PCAET doit être maintenue, soutenue et renforcée dans les prochaines années pour que nous soyons toutes et tous à la hauteur des défis majeurs qui doivent nous mobiliser en faveur d'un avenir durable.

Sylvie PRETOT-TILLMANN

*Vice-Présidente en charge des transitions écologiques,
Plan Climat Air Énergie Territorial, plan alimentaire territorial*

SOMMAIRE

OBSERVATION DU TERRITOIRE

Contexte

- Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)3
- Bilan mi-parcours4
- Le PCAET de Liffré-Cormier Communauté.....5
- Plan d'action6

Méthodologie

- Suivi et évaluation interne7
- Modélisation des données.....7

Chiffres clés

- Dynamiques et vulnérabilité du territoire8
- Emissions de gaz à effet de serre9
- Consommation d'énergie.....13
- Production d'énergie renouvelable.....16
- Comparaison à l'échelle régionale18
- Bilan général21

ETAT D'AVANCEMENT DU PAN D'ACTION

AXE 1

- Aménagement du territoire et habitat en lien avec le Programme Local de l'Habitat22
- Mise en place d'une politique de déplacement compatible avec les enjeux climat - air – énergie.....26
- Encourager et accompagner le changement de comportement des habitants30
- L'exemplarité de la collectivité comme catalyseur de la transition.....34

AXE 2

- Développement des énergies renouvelables ENR38
- Création d'un cadre favorable à la transition écologique des acteurs du territoire.....42
- Accompagnement des acteurs du territoire dans leur transition46

AXE 3

- Accompagnement des acteurs à s'engager dans la lutte contre le changement climatique50
- Adaptation54

EVOLUTION DU PLAN CLIMAT

- Bilan général de l'état d'avancement du PCAET.....58
- Perspectives pour les 3 prochaines années du PCAET, priorités d'actions60

OBSERVATION DU TERRITOIRE - CONTEXTE

LIFFRÉ-CORMIER COMMUNAUTÉ EST COMPOSÉE DE NEUF COMMUNES DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2017. SITUÉE ENTRE RENNES ET FOUGÈRES, L'INTERCOMMUNALITÉ DÉNOMBRE 26 826 HABITANTS EN 2021 SUR UN TERRITOIRE DE 252 KM² AVEC 70 KM² DE FORÊTS.



Plan Climat Air Énergie (PCAET) :



UN OUTIL POUR LES INTERCOMMUNALITÉS DE PLUS DE 20 000 HABITANTS

Un Plan Climat a pour objectif d'agir à l'échelle du territoire en faveur de la transition climatique et énergétique. **Toutes les communautés de communes de plus de 20 000 habitants doivent se doter d'un PCAET pour une durée de 6 ans.**



UN PROJET DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR NOTRE TERRITOIRE

Le Plan Climat de Liffré-Cormier, adopté le 15 décembre 2020 vise à **construire un projet de transition énergétique et climatique pour le territoire**. Celui-ci se doit d'être partagé entre les acteurs (entreprises, habitants, agriculteurs, associations, élus...). Il est construit autour d'**objectifs stratégiques et prévoit des mesures concrètes**.



2 OBJECTIFS PRINCIPAUX



1. **Limiter l'impact du territoire sur le climat en réduisant ses émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)**
2. **Réduire la vulnérabilité du territoire face aux évolutions climatiques.**

Les élus de Liffré-Cormier Communauté ont fixé 2 objectifs supplémentaires pour le territoire : développer les emplois, notamment dans le domaine de la transition énergétique et améliorer la qualité de vie sur le territoire.

OBSERVATION DU TERRITOIRE - CONTEXTE

BILAN MI-PARCOURS

CHACQUE PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET) DOIT ÊTRE MIS À JOUR TOUS LES SIX ANS ET FAIRE L'OBJET D'UN RAPPORT À MI-PARCOURS AU BOUT DE TROIS ANS.

Ce bilan s'appuie sur un travail de suivi du PCAET, consistant à **mesurer les évolutions des variables et des indicateurs au fil du temps**, mais également un travail d'évaluation de la démarche proposée et de ses résultats au regard des objectifs fixés.

LES OBJECTIFS DU BILAN MI-PARCOURS



VISUALISER L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME D'ACTIONS

ainsi que les dynamiques du territoire, qui peuvent être mises en perspective avec le contexte et **évaluer le niveau d'atteinte des objectifs** fixés à l'horizon 2026.



EFFECTUER UN POINT D'ÉTAPE PARTAGÉ

avec **l'ensemble des acteurs du PCAET et des services mobilisés** sur les actions du plan climat.



PRÉPARER L'ACTION DES TROIS PROCHAINES ANNÉES

Il est l'occasion d'**ajuster la mise en oeuvre du programme d'actions** pour les trois années restantes en s'appuyant notamment sur un bilan des avancées réalisées et des difficultés rencontrées.



FAIRE CONNAÎTRE ET VALORISER LES ACTIONS MISES EN PLACE

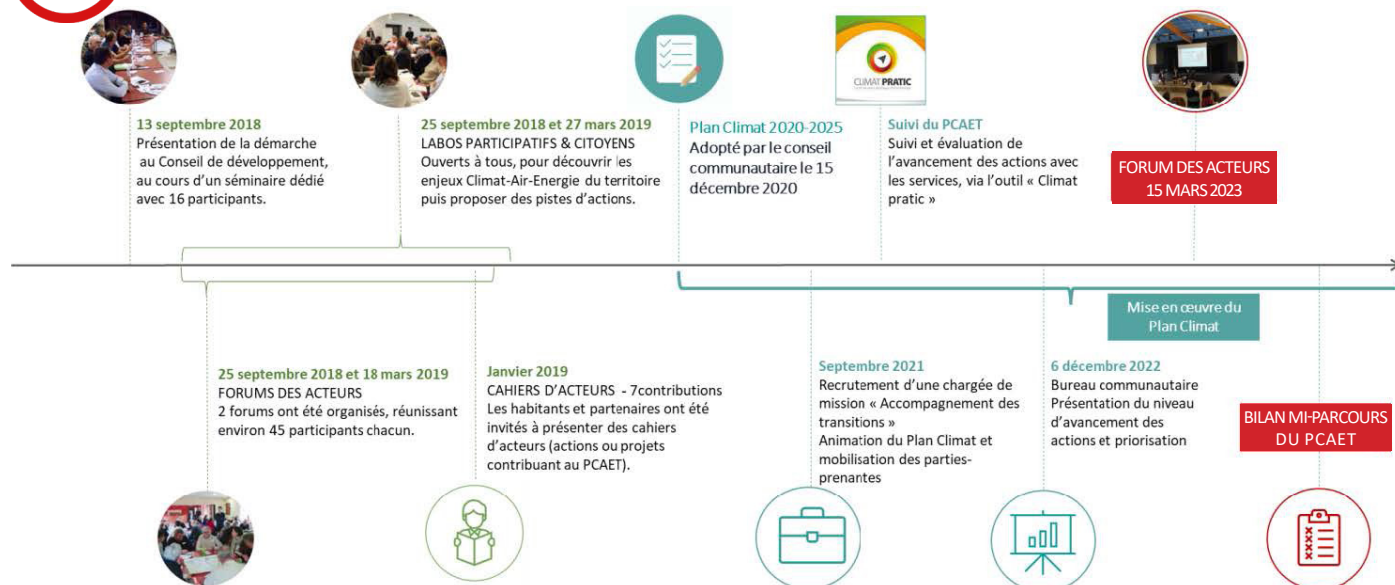
ainsi que les futures orientations du PCAET auprès de l'ensemble des acteurs du territoire (Élus, habitants, associations, partenaires...)

OBSERVATION DU TERRITOIRE - CONTEXTE

LE PCAET DE LIFFRÉ-CORMIER



ÉLABORATION ET SUIVI DU PCAET



OBJECTIFS

La stratégie du PCAET fixe des objectifs ambitieux de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre et de consommation d'énergie, déclinant localement les objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone :



ÉMISSION DE GAZ À EFFET DE SERRE

- 65 % en 2050
par rapport à 2010 (émissions produites sur le territoire).



CONSUMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

- 50% en 2050
par rapport à 2010.



ÉNERGIE RENOUVELABLES

32% de la consommation finale brute d'énergie en 2030 et 100% en 2050 (contre environ 9% en 2015).



PLAN D' ACTIONS

Pour atteindre ses objectifs en plan d'actions a été défini, celui-ci comprend **65 actions** réparties en **3 axes stratégiques**. Ce plan d'action est détaillé page suivante.

OBSERVATION DU TERRITOIRE - CONTEXTE

PLAN D' ACTIONS

AXE 1

UN MODE DE VIE ET DES PRATIQUES MOINS CARBONÉS

9 actions relatives à l'aménagement du territoire et l'habitat :

rénovation du bâti existant, performance du bâti à venir, développer des modes d'urbanisation sobres en carbone, raccorder l'ensemble du territoire à la fibre...

10 actions relatives aux déplacements et mobilités :

optimisation des déplacements, réduction de l'usage individuel de la voiture, développer les transports en commun, développer le télétravail et mettre à disposition des tiers-lieux (co-working)...

6 actions relatives aux changements de comportement des habitants :

évolution des pratiques de consommation et d'alimentation, favoriser le partage, la réparation, la réutilisation et le réemploi des biens de consommation ...

8 actions relatives à l'exemplarité des collectivités :

diminution des consommations énergétiques, commande publique responsable, accompagner la mise en oeuvre du PCAET dans l'ensemble des politiques communautaires ...

AXE 2

UN TERRITOIRE EN TRANSITION

9 actions relatives au développement des énergies renouvelables :

développement des filières locales, accompagnement des initiatives de production d'énergies renouvelables, favoriser le développement de l'énergie solaire photovoltaïque et thermique...

6 actions relatives à l'accompagnement des acteurs locaux dans la transition climatique :

adaptation des entreprises et exploitations agricoles, diversification des activités et développement de nouveaux débouchés, susciter l'innovation par des appels à projets...

6 actions relatives à l'accompagnement des acteurs économiques dans la transition climatique :

montée en compétence des acteurs locaux, développement des réseaux d'acteurs, soutenir le développement des matériaux à faible impacts environnementaux...

AXE 3

UNE ORGANISATION SOCIALE ENGAGEANTE, SOLIDAIRE ET RÉSILIENTE

5 actions relatives à l'accompagnement des acteurs dans la lutte contre le changement climatique :

partage des connaissances et des pratiques, valorisation de l'engagement des acteurs, innovation sociale et environnementale...

5 actions relatives à l'adaptation du territoire au changement climatique :

culture de la gestion des risques et de la préservation des ressources naturelles à l'échelle du territoire, renforcement de la solidarité territoriale, intergénérationnelle, sociale...

OBSERVATION DU TERRITOIRE - MÉTHODOLOGIE

SUIVI ET ÉVALUATION INTERNE

SUIVI TRANSVERSAL

L'évaluation du plan d'action est réalisée chaque année en transversalité avec les services pilotes de Liffré-Cormier Communauté via un tableau de suivi basé sur la méthodologie Climat pratiC (développée par l'ADEME).

L'objectif est d'évaluer et de suivre la réalisation de chaque fiche actions et de déterminer les étapes d'avancement au regard des objectifs définis dans le plan d'action. En tant que coordinatrice de la transition écologique sur le territoire, la collectivité veille à intégrer et valoriser au maximum les actions des partenaires dans le suivi.

5 niveaux d'avancement ont été fixés : allant de « Programmé » à « Exemple » (cf. échelle*). En complément, 2 indicateurs de suivi principaux sont définis pour chaque fiche et renseignés chaque année.

ÉVALUATION PARTAGÉE

L'ambition de Liffré-Cormier Communauté est de développer un PCAET partagé, porté par l'ensemble des acteurs du territoire et piloté par la communauté de communes.

Dans cette optique, la collective a souhaité associer l'ensemble des parties prenantes à l'élaboration du bilan mi-parcours. L'organisation d'un forum des acteurs a réuni une trentaine d'acteurs et a permis d'évaluer les politiques menées ainsi que de formuler des recommandations pour chaque sous-axe du PCAET. Le Conseil de développement du territoire a été sollicité pour exprimer son avis sur l'état d'avancement et formuler ses recommandations.

(*) Programmé/Engagé/Développé/Finalisé/Exemple

MODÉLISATION DES DONNÉES

Les données présentées dans ce bilan (émissions de GES et des consommations énergétiques) sont mises à disposition par Air Breizh (producteur de l'inventaire) et par l'OEB(*). La **méthodologie ISEA V5** utilisée s'appuie sur des données modélisées via une **approche cadastrale** qui tendent à représenter les données réelles du territoire. Les résultats produits permettent de **comprendre la dynamique du territoire**. Ils sont complémentaires des indicateurs de suivi de terrain et apportent un éclairage sur la trajectoire du territoire afin d'orienter les priorités d'actions.



UN CHANGEMENT DE MÉTHODE DE CALCUL PAR RAPPORT AUX DONNÉES 2010

Les données 2010 ont été recalculées en fonction de la nouvelle méthodologie et peuvent donc varier par rapport à celles présentées dans le plan d'action de 2020.



LES DONNÉES ISEA V5 SONT LES PLUS FIABLES DISPONIBLES ACTUELLEMENT

Elles sont basées sur des données statistiques ou issues de statistiques et sont régulièrement affinées. Elles permettent une mise à jour tous les deux ans.

(*) OEB : Observatoire de l'Environnement en Bretagne

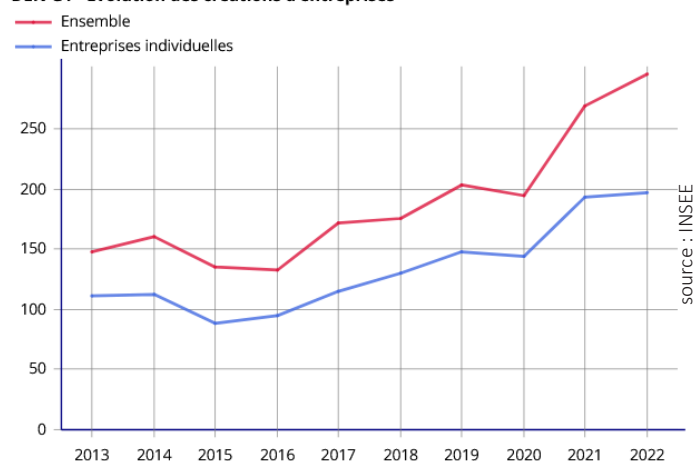
OBSERVATION DU TERRITOIRE - CHIFFRES CLÉS

DYNAMIQUE ET VULNÉRABILITÉ DU TERRITOIRE

LIFFRÉ-CORMIER RECENSE 26 740 HABITANTS EN 2019 (SOURCE INSEE), LA CROISSANCE ANNUELLE DE LA POPULATION COMMUNAUTAIRE EST DE 17% ENTRE 2008 ET 2019 TIRÉE PAR UN SOLDE MIGRATOIRE ET NATUREL POSITIF. C'EST UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET ATTRACTIF.

Cette croissance se retrouve aussi dans la dynamique de création d'entreprises du territoire.

DEN G1 - Évolution des créations d'entreprises



Cette dynamique de croissance bien que positive pour le territoire génère une **augmentation des consommations des émissions de GES** et de l'artificialisation des sols. Elle est à prendre en compte dans l'analyse des objectifs stratégiques du PCAET

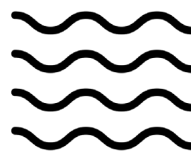
LE TERRITOIRE DE LIFFRÉ-CORMIER EST EXPOSÉ À PLUSIEURS RISQUES LIÉS AUX DÉRÈGLEMENTS CLIMATIQUES.



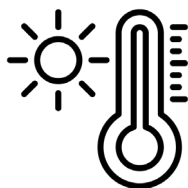
FEUX DE FORÊT



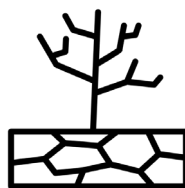
RETRAIT-GONFLEMENT
DES ARGILES



INONDATIONS



VAGUES DE CHALEUR



SÉCHERESSE

Source : CLIMATDIAG

Certains de ces risques ont déjà un impact sur le territoire et les projections estiment que la récurrence et l'intensité de ses événements sont amenées à s'accroître.

OBSERVATION DU TERRITOIRE - CHIFFRES CLÉS

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE EN 2010

190 600 teq CO₂



ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE EN 2020

191 200 teq CO₂



1. Transports routiers



41%

8 teq CO₂

par habitant
en 2010

1. Transports routiers



45%

7 teq CO₂

par habitant
en 2020

2. Agriculture



38%

3. Résidentiel



11%

2. Agriculture



38%

3. Résidentiel

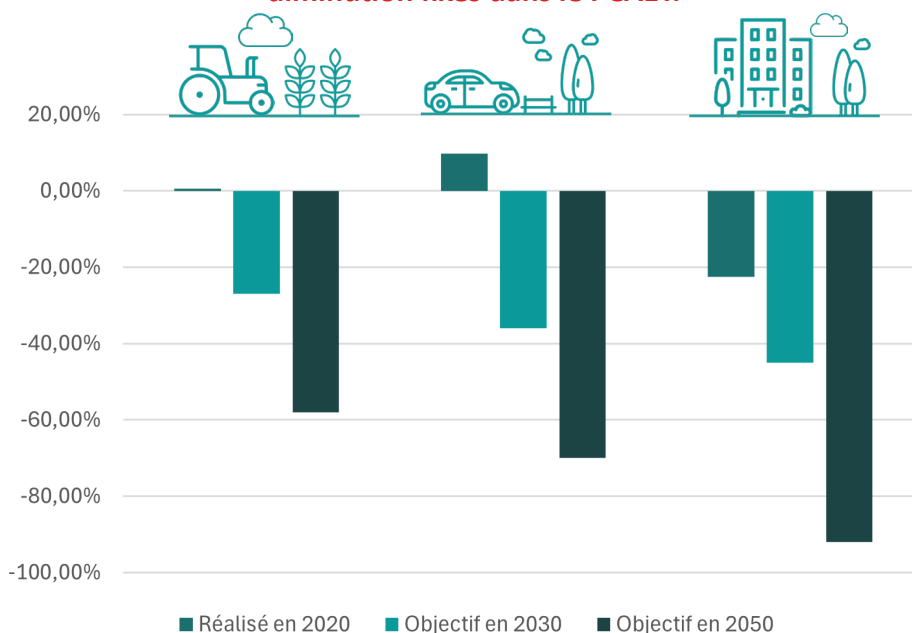


8%

Les émissions de gaz à effet de serre restent relativement stables, + 0,6% entre 2010 et 2020. Les principaux secteurs émetteurs de GES sur le territoire sont le **transport routier** et **l'agriculture** et restent donc les priorités d'action.

OBJECTIFS DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE PAR RAPPORT À 2010

Par rapport à 2010, on observe une stabilisation des émissions de GES sur le territoire bien que le nombre d'habitants ait augmenté. Cependant, cela n'est pas suffisant pour atteindre les objectifs de diminution fixés dans le PCAET.



Seuls les secteurs résidentiel et tertiaire ont diminué fortement leurs émissions et à l'inverse les émissions dues à la mobilité sont en augmentation. **Les actions permettant de réduire les émissions de GES dans les transports et l'agriculture sont donc à accentuer.**

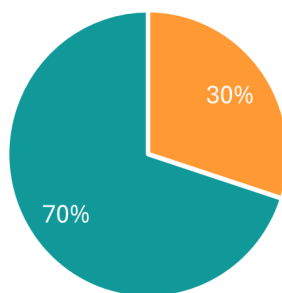
OBSERVATION DU TERRITOIRE - CHIFFRES CLÉS

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE



FOCUS MOBILITÉ

EN 2020 LE SECTEUR DU TRANSPORT ROUTIER REPRÉSENTE 45% DES ÉMISSIONS DE GES DU TERRITOIRE ET EST EN AUGMENTATION DE 9,7% DEPUIS 2010 CE QUI VA À L'ENCONTRE DES OBJECTIFS DE RÉDUCTION FIXÉS DANS LE CADRE DU PCAET.



■ Marchandise ■ Mobilité

(Proportions similaires à 2010)

Au total, 85 909 teq CO2 ont été émises par le transport routier en 2020.

L'analyse spécifique des émissions du secteur des transports met en évidence que la **mobilité du quotidien représente la part majoritaire des émissions par rapport au transport de marchandises**, elle représente aussi le secteur qui a le plus augmenté depuis 2010. Ce qui en fait un axe prioritaire dans le cadre de la réduction des émissions de GES.

RAPPEL MÉTHODOLOGIQUE

LA NOUVELLE MÉTHODE ISEA V5 APPLIQUÉE PAR L'OEB CONSIDÈRE UNE APPROCHE CADASTRALE.

L'ensemble des flux des véhicules traversant le territoire sont comptabilisés, y compris ceux de A84. L'évolution du trafic impacte directement les émissions des GES du secteur routier en incluant des émissions, qui ne sont pas directement de la « responsabilité du territoire ».

Concernant le trafic routier, l'incertitude est faible pour l'estimation des émissions des grands axes de transport, mais plus élevée sur le trafic diffus (interne au territoire).

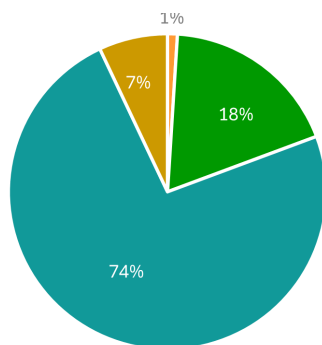
OBSERVATION DU TERRITOIRE - CHIFFRES CLÉS

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE



FOCUS SECTEUR AGRICOLE

EN 2020 LE SECTEUR DE L'AGRICULTURE REPRÉSENTE ENVIRON 38% DES ÉMISSIONS DE GES ET EST LE DEUXIÈME SECTEUR D'ÉMISSIONS.



■ chauffage bâtiments ■ culture ■ élevage ■ engins

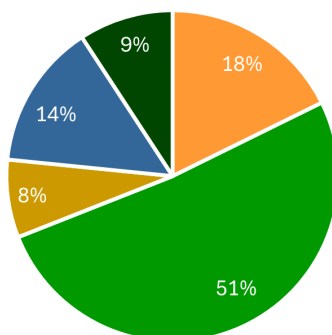
Au total, 71 766 teq CO₂ ont été émises par le secteur agricole en 2020.

Les émissions sont restées relativement stables depuis 2010, ce qui ne rejoint pas les objectifs fixés dans le PCAET. Le résultat est cependant cohérent avec le profil du territoire majoritairement tourné vers l'élevage (il représente 75% des émissions). Si des efforts sont possible localement pour l'agriculture, la réflexion doit être menée à une échelle plus vaste.



FOCUS SECTEUR HABITAT

L'HABITAT RESTE LE TROISIÈME SECTEUR ÉMETTEUR DE GES AVEC ENVIRON 8 % DES ÉMISSIONS.



■ autre ■ chauffage ■ cuisson ■ eau chaude sanitaire ■ électricité spécifique

Au total, 15 840 teq CO₂ ont été émis par le secteur habitat en 2020.

Porté par l'évolution des réglementations et les mesures en faveur de la rénovation, les **émissions sont en baisse - 23% depuis 2010**. Cela peut être expliqué en partie par le **renouvellement des modes de chauffage** (bascule fioul vers biomasse ou pompes à chaleur. Cette tendance est à conserver pour maintenir la dynamique amorcée, d'autant plus qu'en 2019 encore **14,3% des foyers du territoire se chauffaient au fioul**.

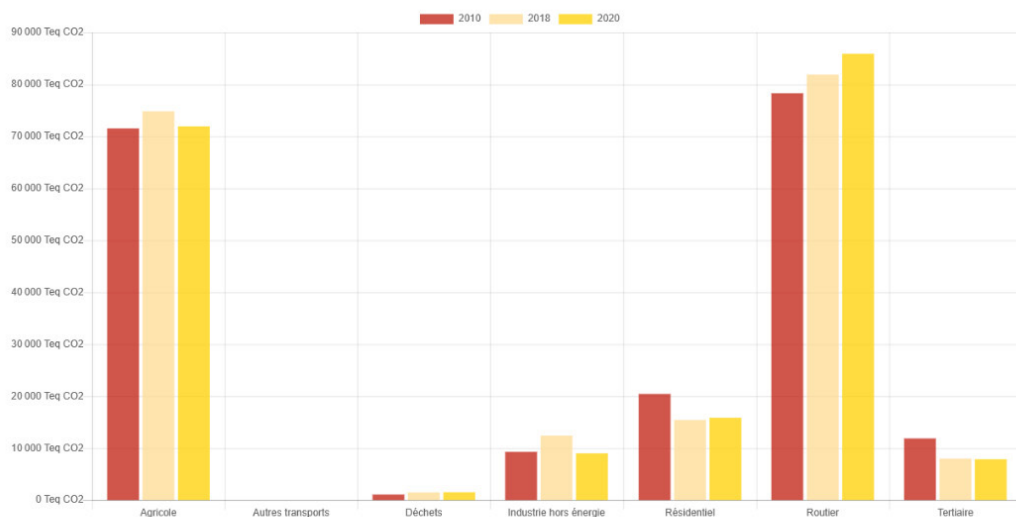
OBSERVATION DU TERRITOIRE - CHIFFRES CLÉS

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

BILAN DE L'ÉVOLUTION DES GES DANS LES DIFFÉRENTS SECTEURS :



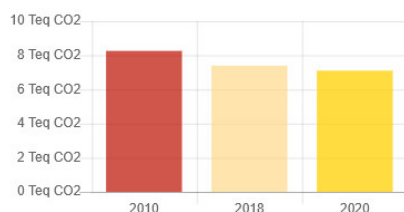
Emissions de gaz à effet de serre par secteur
CC Liffré-Cormier Communauté



Sources : Inventaire Spatialisé des Emissions Atmosphériques V5.2 (Air Breizh)

20 mars 2025

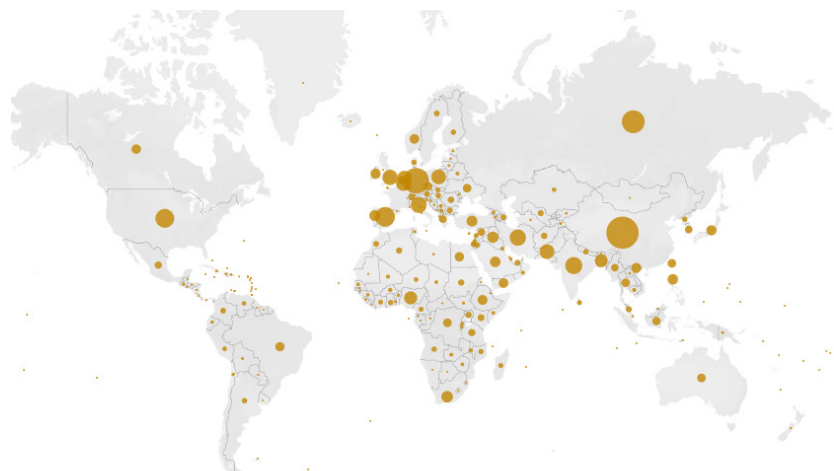
ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE PAR HABITANT



Emission de GES du territoire exprimé par habitant

Les émissions de GES du territoire ne prennent cependant pas en compte ce qui est produit hors territoire national, qui n'est pas comptabilisé et peut représenter une part importante des émissions de gaz à effet de serre même s'ils sont « invisibles » localement.

ÉMISSIONS POUR PRODUIRE CE QUE CONSOMMENT LES BRETON.NES



© 2025 Mapbox © OpenStreetMap



Mentions légales

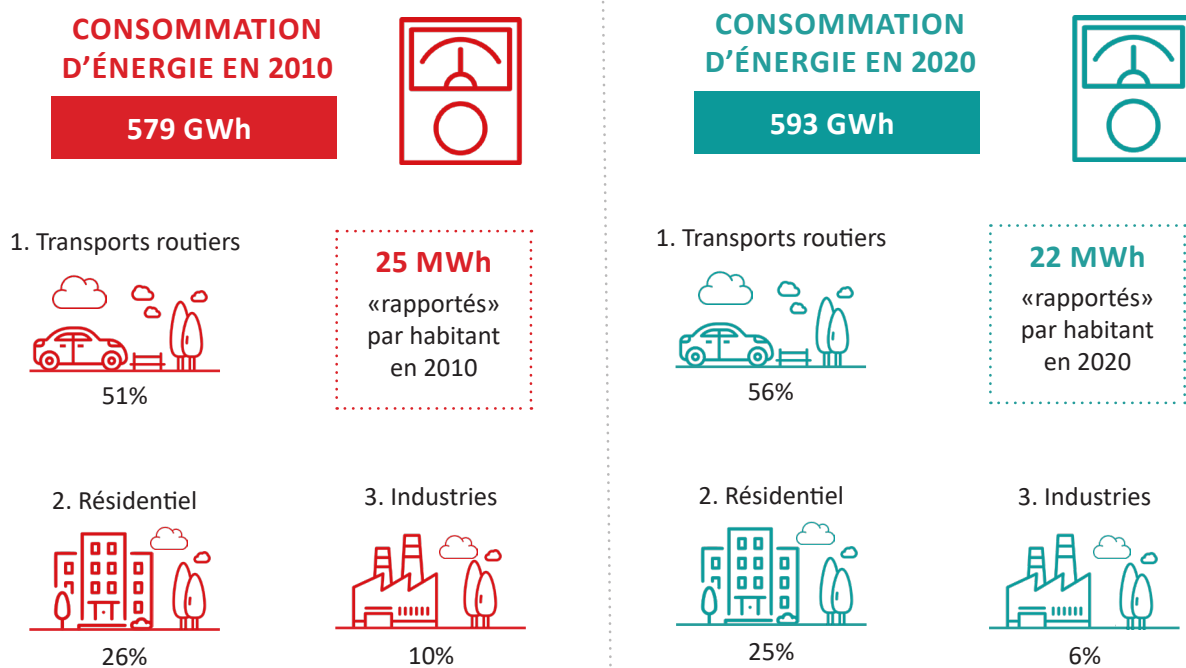
Calculs & traitements : Observatoire de l'environnement en Bretagne (OEB_Empreinte version 1.3). Mise à jour : mai 2022.

Taille du cercle proportionnel à la quantité de GES provenant de chaque pays

Il est donc important de prendre en compte dans la priorisation du PCAET les impacts indirects de nos modes de consommation qui ne sont pas comptabilisés dans le bilan des émissions du territoire, mais qui peuvent représenter jusqu'à 50 % de notre impact carbone.

OBSERVATION DU TERRITOIRE - CHIFFRES CLÉS

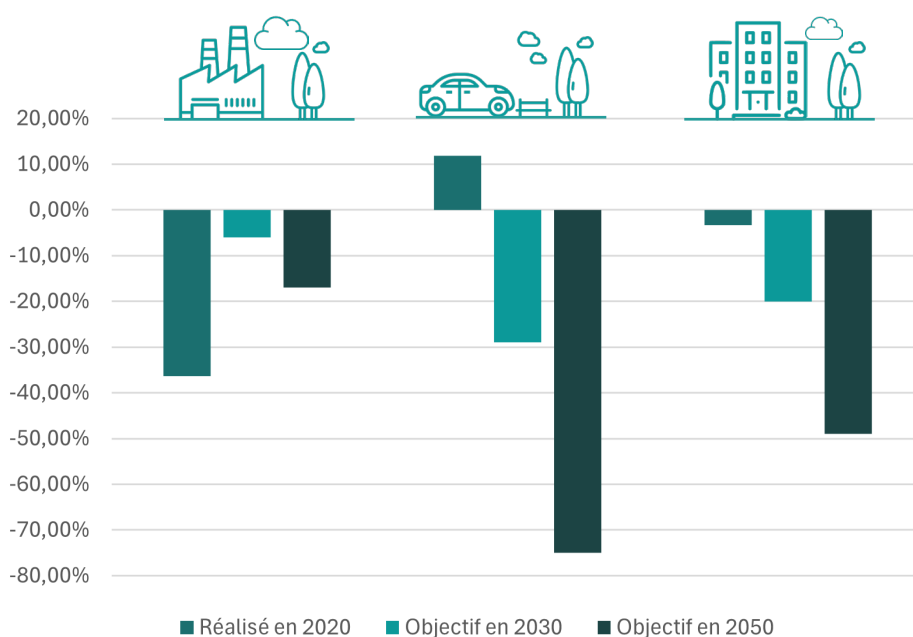
CONSOMMATION D'ÉNERGIE



Les consommations d'énergie **augmentent légèrement sur le territoire, + 2,4% entre 2010 et 2020, mais diminuent si on ramène à l'habitant, -12,5% depuis 2010**. Les principaux secteurs consommateurs d'énergie sur le territoire restent le **transport routier et les consommations des bâtiments résidentiels et tertiaires**, et demeurent donc une priorité d'action pour le territoire.

OBJECTIFS DE RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE PAR RAPPORT À 2010

Par rapport à 2010 on observe une légère diminution des consommations ramenées au nombre d'habitants, cette baisse reste cependant insuffisante pour atteindre les objectifs de réduction.



Les efforts sont donc à accentuer et notamment dans le secteur des transports qui augmentent de presque 12% depuis 2010. À l'inverse **il est à noter que le secteur industriel dépasse les objectifs (modélisés) de réduction** par secteur. Pour le secteur de l'habitat, on observe une faible réduction des consommations de l'ordre de -3% similaire à celle du tertiaire.

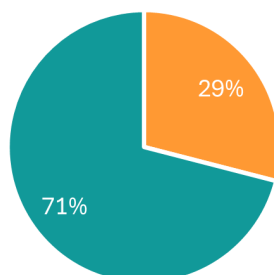
OBSERVATION DU TERRITOIRE - CHIFFRES CLÉS

CONSOMMATION D'ÉNERGIE



FOCUS TRANSPORT

LA PART D'ÉNERGIE CONSOMMÉE LA PLUS IMPORTANTE CORRESPOND AU TRAFIC ROUTIER DU QUOTIDIEN, SOIT +12% DEPUIS 2010.



■ Marchandise ■ Mobilité

Au total, 331 GWh ont été consommés par les transports en 2020.

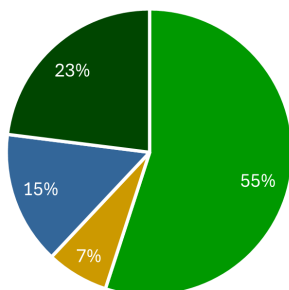
L'augmentation du trafic observé sur l'A84 impacte directement ces résultats. Cette part importante due aux mobilités du quotidien des habitants est donc un axe prioritaire pour réduire les consommations d'énergie, mais aussi pour répondre au besoin des 13,2%* des ménages en précarité énergétique de mobilité du territoire.

*Source : Observatoire de la Précarité Énergétique correspondant à 1310 ménages (2018)



FOCUS RÉSIDENTIEL

LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE LIÉES AU CHAUFFAGE ONT TENDANCE À DIMINUER, CE QUI POURRAIT ÊTRE ASSOCIÉ À UNE MEILLEURE ISOLATION DES HABITATS RÉSIDENTIELS OU LE RENOUVELLEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE CHAUFFAGE VERS DES SYSTÈMES PLUS PERFORMANTS.



■ chauffage ■ cuisson ■ eau chaude sanitaire ■ électricité spécifique

Au total, 146 GWh ont été consommés par le secteur résidentiel en 2020 (-27% par rapport à 2010).

Cette baisse est en partie liée au climat car les données Air Breizh sont des données réelles et l'hiver a été moins rigoureux en 2020 qu'en 2010. Le remplacement des chaudières fioul a permis d'installer des équipements de chauffage plus performants, les performances des bâtiments neufs progressent. À l'inverse les consommations d'eau chaude et d'électricité sont en augmentation - le taux d'équipement en matériel électronique des foyers français a presque doublé en 15 ans. Les tendances observées sont similaires dans le secteur tertiaire.

OBSERVATION DU TERRITOIRE - CHIFFRES CLÉS

CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Afin de réduire les consommations du secteur de l'habitat, les **actions mises en place sur la rénovation de l'habitat sont à accentuer**, en particulier l'isolation thermique et les modes de chauffage moins énergivores. En parallèle il est important de mener des actions sur les usages et les bonnes pratiques de sobriété.

ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS

27.1%

de passoires énergétiques
parmi les résidences
principales du territoire
(chiffres 2018)

3 023

résidences principales
catégorisées passoires
énergétiques (DPE F et G)

76.9%

du parc de résidences
principales du territoire à
rénover d'ici 2050

SOUTENIR LA RÉNOVATION DES LOGEMENTS DES MÉNAGES LES PLUS VULNÉRABLES

8.7%

des ménages en précarité
énergétique liée au
logement

889

ménages en précarité
énergétique liée au
logement sur le territoire

+ 23,8%

hausse du prix du
chauffage depuis 2020

Source : Observatoire de la Précarité Énergétique, OEB

OBSERVATION DU TERRITOIRE - CHIFFRES CLÉS

PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE (ENR)

CONSOMMATION
D'ÉNERGIE EN 2010

579 GWh



PRODUCTION D'ÉNERGIE
RENOUVELABLE EN 2010

36 GWh



6,2%

Autonomie du territoire

CONSOMMATION
D'ÉNERGIE EN 2020

593 GWh



PRODUCTION D'ÉNERGIE
RENOUVELABLE EN 2020

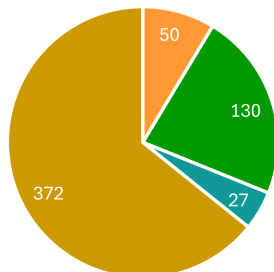
57,5 GWh



9,7%

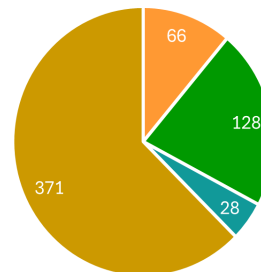
Autonomie du territoire

Consommations en 2010 (en GWh) - 579 GWh



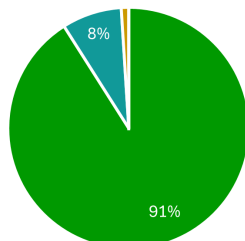
■ Biomasse ■ Electricité ■ Gaz naturel ■ Produits pétroliers

Consommations en 2020 (en GWh) - 593 GWh



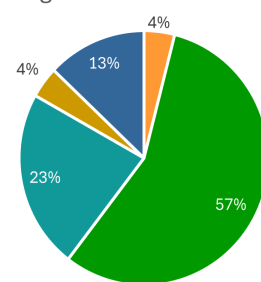
■ Biomasse ■ Electricité ■ Gaz naturel ■ Produits pétroliers

Production d'énergie renouvelable en 2010 - 36 GWh



■ Bois énergie domestique ■ Pompe à chaleur - Géothermie ■ Solaire PV

Production d'énergie renouvelable en 2020 - 57,6 GWh



■ Bois énergie chaufferies ■ Bois énergie domestique
■ Pompe à chaleur - Géothermie ■ Solaire PV
■ Méthanisation

OBSERVATION DU TERRITOIRE - CHIFFRES CLÉS

PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

Entre 2020 et 2022, la **production d'énergie renouvelable a fortement augmenté : 57,5 GWh en 2020 et 77 GWh en 2022**. La production du territoire est en hausse (multipliée par deux sur la période 2010-2022), notamment grâce au développement de la méthanisation.

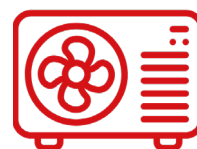
	Réel 2010	Réel 2020	Objectifs 2030	Objectifs 2050
consommation d'énergie (GWh)	579	593	474	296
production d'ENR (GWh)	36	57,5	152	296
Autonomie du territoire	6,2%	9,7 %	32%	100%



En 2021, le bois énergie est la première source de production d'énergie du territoire (52 % des ENR produites).



La méthanisation est bien développée avec trois installations, dont une en injection mise en service en 2021.



Les pompes à chaleur prennent une part croissante dans le mix, comme c'est le cas dans toute la région Bretagne.

BIEN QU'EN AUGMENTATION, LE DÉVELOPPEMENT DES ENR RESTE À RENFORCER ET À DIVERSIFIER. DANS LE MÊME TEMPS IL EST NÉCESSAIRE D'AUSSI RÉDUIRE NOS CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE POUR TENIR LES OBJECTIFS 2030 ET 2050.

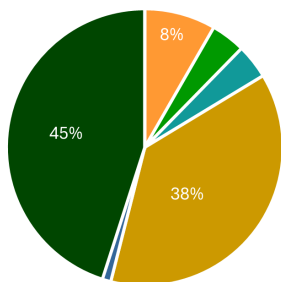
OBSERVATION DU TERRITOIRE - CHIFFRES CLÉS

COMPARAISON À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

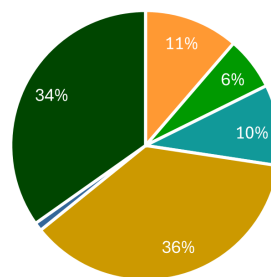
ÉMISSIONS GES

Source : OEB

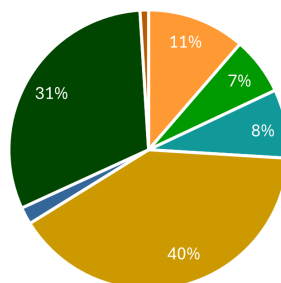
Emissions de GES par Liffré-Cormier Communauté en 2020
Total : 191 215 Tonnes équivalent CO2



Emissions de GES en Ille-et-Vilaine en 2020
Total : 6 901 095 Tonnes équivalent CO2



Emissions de GES par la région en 2020
Total : 23 024 071 Tonnes équivalent CO2



- Résidentiel
- Tertiaire
- Industrie hors énergie
- Agricole
- Déchets
- Routier
- Autres transports

- La répartition des dynamiques régionales et départementales sont en cohérence avec celle du territoire cependant le secteur du transport est en premier pour Liffré-Cormier Communauté ce qui peut être imputé au trafic sur l'A84.
- À l'échelle régionale et départementale on observe une **faible baisse des émissions dans l'ensemble des secteurs**. Cette tendance est aussi observée pour le territoire de Liffré-Cormier hors émissions dues au transport routier qui sont en augmentation.

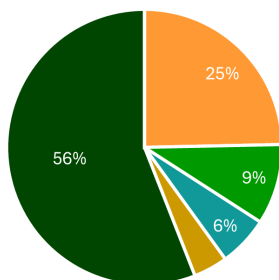
OBSERVATION DU TERRITOIRE - CHIFFRES CLÉS

COMPARAISON À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

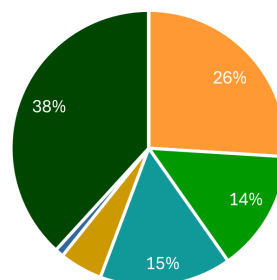
CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Source : OEB

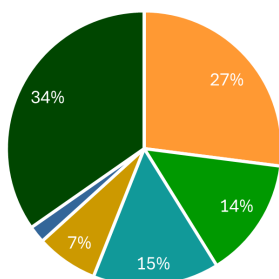
Consommation d'énergie par Liffré-Cormier
Communauté en 2020. Total : 593 GWh



Consommation d'énergie en Ille-et-Vilaine en 2020
Total : 24 298 GWh



Consommation d'énergie par la région en 2020
Total : 80 064 GWh



- Résidentiel
- Tertiaire
- Industrie hors énergie
- Agricole
- Déchets
- Routier
- Autres transports

RÉPARTITION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

À l'instar des émissions de GES, en matière de consommation d'énergie, on retrouve une proximité des dynamiques de Liffré-Cormier avec celles observées au niveau régional et départemental. Les principaux secteurs consommateurs sont le transport routier suivi de l'habitat avec une consommation due au secteur du transport **largement supérieure avec plus de 50%** des consommations sur le territoire de Liffré-Cormier Communauté.

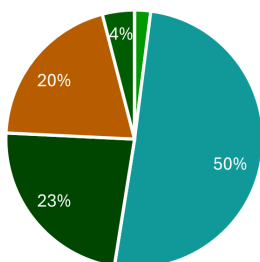
OBSERVATION DU TERRITOIRE - CHIFFRES CLÉS

COMPARAISON À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

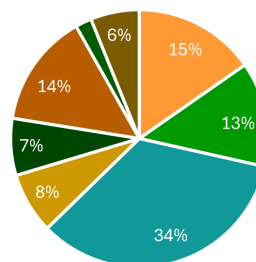
PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

Source : OEB

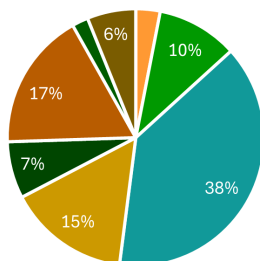
Production d'énergie renouvelable et de récupération de
Liffré-Cormier Communauté en 2021
Total : 74 969 MWh



Production d'énergie renouvelable et de récupération de
Liffré-Cormier Communauté en 2021
Total : 3 619 016 MWh



Production d'énergie renouvelable et de récupération de la
région en 2021
Total : 12 820 210 MWh



- Barrage de la Rance
- Bois énergie Chauffage
- Bois énergie domestique
- Eolien Terrestre
- Hydroélectricité
- Méthanisation
- Pompe à chaleur-Géothermie
- Solaire Photovoltaïque
- Solaire thermique
- Uiom (Usine d'Incineration des Ordures Ménagères)

- La production d'énergie renouvelable sur le territoire de Liffré-Cormier est moins diversifiée que celle observée à l'échelle régionale et départementale. Quel que soit les échelles étudiées la **production ENR est en augmentation**. Cependant la **région et le département** ont d'avantage de possibilités de **diversification des productions** (solaire, éolien, bois énergie, méthanisation...) alors que le territoire de **Liffré cormier a davantage développé les filières bois, méthanisation et solaire**.

OBSERVATION DU TERRITOIRE - CHIFFRES CLÉS

BILAN GÉNÉRAL

L'ANALYSE DU BILAN MI-PARCOURS MET EN ÉVIDENCE QUE LES ACTIONS MISES EN OEUVRE PAR LE PCAET CONTRIBUENT À LIMITER LES ÉMISSIONS DE GES ET LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIES, MAIS L'EFFORT RESTE À ACCENTUER AFIN D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS FIXÉS.



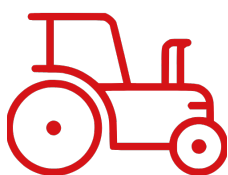
MOBILITÉ

Le secteur du transport routier et principalement la mobilité individuelle reste la première source d'émission de GES et de consommation d'énergie. Elle est en augmentation sur le territoire et représente donc un axe prioritaire d'action pour le PCAET.



HABITAT

Pour le secteur de l'habitat, les efforts sont à pérenniser concernant les actions impactant les émissions de GES et à accentuer pour la diminution des consommations d'énergie. Les actions mises oeuvre pouvant, de plus, répondre aux enjeux de précarité énergétique



AGRICULTURE

Le secteur agricole représente une part non négligeable des émissions de GES. Il joue un rôle important sur les milieux, notamment sur la qualité de l'eau. Ce secteur peut représenter une opportunité pour changer nos modes de consommation et tendre vers une alimentation plus locale et durable.

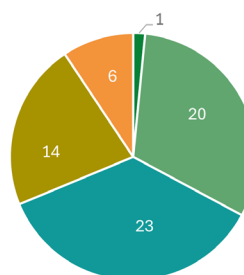


ENERGIE

Liffré-Cormier reste un territoire fortement dépendant de l'extérieur avec seulement 7,3% de l'énergie consommée qui est produite sur le territoire. Le développement et la diversification de la production d'énergie renouvelable sur le territoire sont donc à accentuer.

ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIONS DU PCAET

96% des actions du PCAET sont en cours de déploiement.
Sur 64 actions seulement 6 n'ont pas été mises en oeuvre.
La dynamique est positive au regard du nombre important d'actions du PCAET.

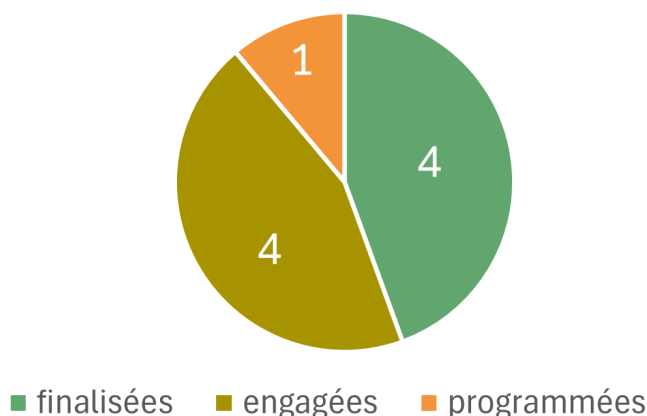


■ exemplaires ■ finalisées ■ développées ■ engagées ■ programmées

1.1 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET HABITAT EN LIEN AVEC LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

RÉSUMÉ DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT

LES NOUVELLES RÈGLEMENTATIONS NATIONALES ONT D'ORES ET DÉJÀ ÉVOLUÉ VERS DES PRATIQUES CONSTRUCTIVES ET UNE CONSOMMATION FONCIÈRE PLUS DURABLES POUR LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS NEUFS ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE. CETTE ÉVOLUTION A PERMIS À LIFFRÉ-CORMIER COMMUNAUTÉ D'ENGAGER UNE RÉFLEXION SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DE SON TERRITOIRE



Liffré-Cormier Communauté a en parallèle développer le conseil aux ménages et teste la formation des artisans. Les communes travaillent elles aussi sur l'aménagement plus durable de leurs espaces. Ces réflexions seront à intégrer dans les documents d'urbanisme. La finalisation de l'étude préopérationnelle OPAH (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat) permettra d'orienter la politique de rénovation de l'habitat et de définir les actions à mettre en oeuvre pour atteindre les objectifs fixés dans le PCAET et permettra également de réduire la précarité énergétique des ménages du territoire.

INDICATEURS



2022 - 5 artisans du territoire impliqués dans la formation DOREMI, réalisation de 2 ELAT (état des lieux architectural et technique)



97 ménages reçus en 2023 dans le cadre des permanences d'information-conseil dont 52 en permanences délocalisées sur la rénovation de l'habitat.



Finalisation de l'étude pré-opérationnelle d'OPAH



2022 : étude avec la Sorbonne sur la densification et la renaturation des Zones d'Activités Economique – inventaire prévu en 2023



2018 : 11,9 ha artificialisés / an

1.1 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET HABITAT EN LIEN AVEC LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

SUIVI DES ACTIONS

FICHES ACTIONS	ETAT D'AVANCEMENT 2022	AMBITIONS 2026
1.1.1 DÉVELOPPER DES MODES D'URBANISATION SOBRES EN CARBONE ET FAVORISANT L'ACCÈS AUX SERVICES	Suivi des indicateurs d'aménagement et développement	► Elaboration du PLUi-H (Plan Local de l'Urbanisme Intercommunal et Habitat) intégrant des critères énergétiques et environnementaux
1.1.2 RACCORDER L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE À LA FIBRE	Mise en oeuvre du projet Bretagne très haut débit sur le territoire	► Sensibilisation des habitants sur les émissions GES liées aux usages numériques
1.1.3 DENSIFIER ET OPTIMISER LE FONCIER DES PARCS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	Réflexion sur la «densification» et requalification des espaces à vocation économique	► Définition d'une stratégie vis-à-vis des propriétaires privés
1.1.4 FAIRE ÉVOLUER LES AMÉNAGEMENTS URBAINS ET PAYSAGERS (VOIRIE, ESPACES VERTS) POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX CLIMATIQUES	Recensement des initiatives déjà menées sur le territoire et échange d'expériences	► Définition de l'offre d'accompagnement des communes sur leurs projets
1.1.5 ENCOURAGER ET ACCOMPAGNER LES DÉMARCHES PERMETTANT D'AUGMENTER LA SÉQUESTRATION DU CO2		► Organisation de temps de sensibilisation formation à destination des agents et élus
1.1.6 CONSEILLER ET ACCOMPAGNER LES TRAVAUX DANS L'HABITAT	Organisation de permanences conseil sur le territoire	► Mise en place et Animation de SAAH (Service d'Aide et d'Accompagnement à l'Habitat)
1.1.7 RÉHABILITER LES LOGEMENTS ÉNERGIVORES	Réalisation d'une étude préopérationnelle OPAH	► Mise en place d'aides financières locales complémentaires aux aides nationales
1.1.8 FAVORISER LES LOGEMENTS AUTONOMES	Information à destination des agents et élus	► Intégration des enjeux climat-air énergie dans l'action 15 du PLH (Plan Local de l'Habitat)
1.1.9 CONCEVOIR DES LOGEMENTS ADAPTÉS À L'ÉVOLUTION DU CLIMAT ET DES USAGES	Appropriation des enjeux du changement climatique pour les personnes vulnérables par les agents et élus	► Echanges avec les professionnels de la construction pour intégrer les enjeux Air-Climat-Energie

(*)Ajustement de l'étape par rapport à la fiche-action initiale - 2020

1.1 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET HABITAT EN LIEN AVEC LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

ACTIONS PHARES



RÉVISION DES DOCUMENTS D'URBANISME

En lien avec la loi Climat du 22 août 2021 le cadre législatif impose une révision des documents de planification pour intégrer le ZAN (Zéro Artificialisation Net) en 2024 / SCOT 2027 et PLU 2028



DENSIFICATION DU FONCIER DES ZAE

Réflexion engagée par le service « Développement économique et Emploi » pour densifier et optimiser l'usage du foncier dans les ZAE.



FAVORISER LES AMÉNAGEMENTS DURABLES

Critères environnementaux dans les cahiers de prescriptions transmis aux promoteurs aménageurs (ZAC) / protection des haies



SERVICE D'INFORMATION ET DE CONSEIL SUR LA RÉNOVATION DES LOGEMENTS

Partenariat avec l'ALEC du Pays de Rennes, pour assurer un service d'information et de conseil auprès des ménages du territoire depuis 2021



EXPÉRIMENTATION DOREMI

Dispositif Opérationnel de Rénovation Énergétique des Maisons Individuelles. Formation d'artisans pour de la rénovation globale performante.



OPAH (OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT)

La réalisation d'une étude pré-opérationnelle d'OPAH pour de définir le dimensionnement du dispositif à mettre en place pour l'amélioration l'habitat du territoire

1.1 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET HABITAT EN LIEN AVEC LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

CONSTATS ET RECOMMANDATIONS ISSUS DU **FORUM DES ACTEURS** ET DU **CODEV**

1.1.2

Action réalisée et réussie >>> à maintenir et valoriser

Raccordement à la fibre

1.1.1

Action importante à renforcer pour les 3 prochaines années du PCAET

**Révision des documents
d'urbanisme** (sobriété des usages)

REMARQUES DES ACTEURS



Améliorer /créer
l'accompagnement
des acteurs (privés,
entreprises, collectivités)
dans le montage de leur
projet et en soutien pour
l'obtention des aides
(habitants).



Être dans une démarche
globale de sobriété
des usages énergies,
consommation des terres
et eau :
Optimisation des ZA en
cours –Habitat BIMBY

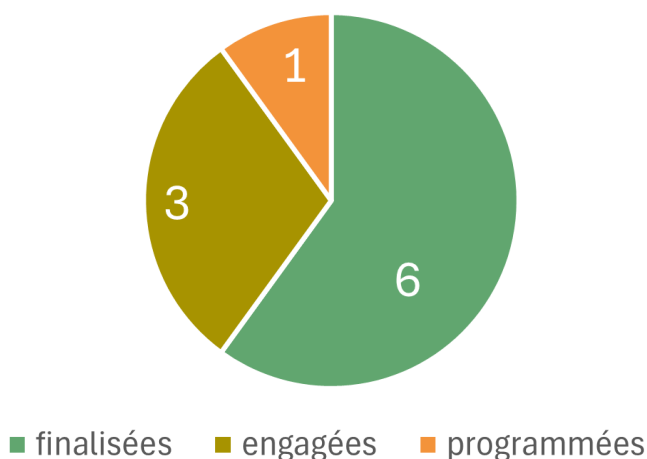


Densification du foncier à
développer/booster sur le
territoire :
- Densification du foncier
dans l'habitat
- Location de terrains aux
entreprises dans les ZAE

1.2 MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE DE DÉPLACEMENT COMPATIBLE AVEC LES ENJEUX CLIMAT - AIR - ÉNERGIE

RÉSUMÉ DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT

LIFFRÉ CORMIER A MIS EN PLACE DE NOMBREUSES ACTIONS POUR INCITER ET SENSIBILISER LES HABITANTS DU TERRITOIRE À UTILISER DES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE INDIVIDUELLE



La volonté de la collectivité est de mettre en place des services opérationnels à destination des habitants pour faciliter leurs déplacements du quotidien. L'accompagnement aux changements de comportements par des **animations et la sensibilisation est bien développée** sur le territoire, porté à la fois par la communauté de communes et les communes. L'intermodalité et le développement de connexions restent cependant à développer.

INDICATEURS



Objectif : développement de 77 km de pistes cyclables d'ici 10-15 ans

Dépenses prévisionnelles de 13 millions d'euros sur 10-15 ans



Navette Livré <-> St Aubin 2 allers / retours par jour

extension de la ligne 9b du réseau BreizhGo (partenariat Région)



Création d'un arrêt de connexion intermodale (ACI) à St Aubin du Cormier



7 classes de CM2 ont bénéficié du SRAV (Savoir Rouler à Vélo)
60 vélos à assistance électrique mis à dispositions (86 ménages bénéficiaires depuis 2020)



1 ETP : Chargé mission Mobilités depuis 2020

1.2 MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE DE DÉPLACEMENT COMPATIBLE AVEC LES ENJEUX CLIMAT - AIR - ÉNERGIE

SUIVI DES ACTIONS

FICHES ACTIONS	ETAT D'AVANCEMENT 2022	AMBITIONS 2026
1.2.1 ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS DE MENTALITÉS AUTOUR DE LA MOBILITÉ	Mise en place d'opérations de sensibilisation auprès du grand public	► Pérenniser/développer les actions de sensibilisation
1.2.2 FAVORISER LES DÉPLACEMENTS À PIED		► Elaboration d'un plan de communication en lien avec le schéma des déplacements
1.2.3 FAVORISER LES DÉPLACEMENTS À VÉLO	Mise en oeuvre du plan des modes actifs	► réalisation des aménagements du schéma cyclable
1.2.4 DÉVELOPPER LES TRANSPORTS EN COMMUN	Proposer une solution de desserte en Transport en Commun (TC) pour la commune de Livré-sur-Changeon	► Améliorer la desserte du territoire par le réseau Breizhgo
1.2.5 ENCOURAGER LE COVOITURAGE	Mise en oeuvre d'un programme d'animation auprès des entreprises et des collectivités	► Développer et pérenniser le covoiturage de proximité
1.2.6 FAVORISER L'INTERMODALITÉ SUR LE TERRITOIRE (DONT TC - VÉLOS)	Aménagement d'un arrêt intermodal à Liffré	► Mise en oeuvre du programme d'intermodalité et développer le covoiturage de proximité
1.2.7 DÉVELOPPER LE TÉLÉTRAVAIL ET METTRE À DISPOSITION DES TIERS-LIEUX (CO-WORKING)	Elaboration d'une stratégie de développement et des espaces de travail partagés	► Définition du cadre d'intervention de Liffré-Cormier Communauté et/ ou des communes
1.2.8 NOUVELLES MOBILITÉS D'ENTREPRISES	Valorisation des entreprises innovantes en matière de mobilité	► Accompagnement des entreprises volontaires dans l'élaboration d'un plan de mobilité
1.2.9 CRÉATION D'UN SERVICE DE PRÊTS DE VÉHICULES « PROPRES »	Création d'un service de location de Vélo à Assistance Electrique (VAE)	► Etude d'opportunité sur la création d'un service de location de véhicules non thermiques
1.2.10 DÉVELOPPEMENT DES VÉHICULES « DÉCARBONÉS » ET DES INFRASTRUCTURES NÉCESSAIRES	Analyse/bilan des projets et évaluation des usages sur les infrastructures existantes	► Elaboration d'un schéma communautaire des infrastructures nécessaires

1.2 MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE DE DÉPLACEMENT COMPATIBLE AVEC LES ENJEUX CLIMAT - AIR - ÉNERGIE

ACTIONS PHARES



VÉLOC

Service de location de vélos à assistance électrique pour les habitants du territoire



NAVETTE

Organisation par Liffré-Cormier Communauté de la desserte de la commune de Livré-sur-Changeon par des services réguliers de transport public



COVOITURAGE

Mise en place d'animations de promotion du covoiturage (partenariat avec EHOP). Adhésion au projet OuestGo



TRANSPORT À LA DEMANDE

Service de transport public accessible sur réservation, avec prise en charge au domicile des usagers, puis dépôt à des arrêts définis sur le territoire et retour à domicile



SCHÉMA CYCLABLE

Validation du schéma directeur cyclable en mars 2022, en partenariat avec le département pour la cohérence des réseaux



PÉDIBUS

Extension de cheminements doux et mise en place de pédibus dans plusieurs communes du territoire

1.2 MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE DE DÉPLACEMENT COMPATIBLE AVEC LES ENJEUX CLIMAT - AIR - ÉNERGIE

CONSTATS ET RECOMMANDATIONS ISSUS DU FORUM DES ACTEURS ET DU CODEV

1.2.1

Action réalisée et réussie >>> à maintenir et valoriser

Accompagner les changements de mentalité sur la mobilité

1.2.5

Action importante à renforcer pour les 3 prochaines années du PCAET

Encourager le covoiturage

REMARQUES DES ACTEURS



Difficulté d'accès à l'information sur BreizhGo



Prix élevés des tickets pour les déplacements inter-territoire

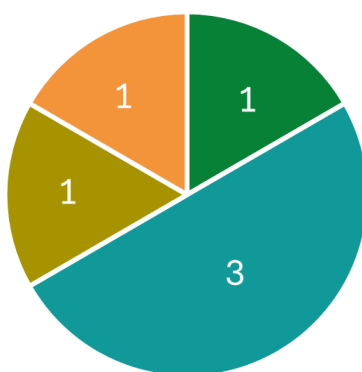
PROPOSITIONS DES ACTEURS

- 1.2.3 Généraliser le SRAV (Savoir Rouler A Vélo) à toutes les classes et toutes les écoles
- 1.2.5 Lignes de covoiturage à organiser

1.3 ENCOURAGER ET ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENT

RÉSUMÉ DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT

LIFFRÉ-CORMIER EST UN TERRITOIRE CONSTITUÉ DE COMMUNES DYNAMIQUES ET BÉNÉFICIE D'UN TISSU ASSOCIATIF INVESTI QUI A D'ORES ET DÉJÀ MIS DE NOMBREUSES ACTIONS EN PLACE.



■ exemplaires ■ développées ■ engagées ■ programmées

Lliffre-Cormier Communauté se positionne comme coordinateur sur le territoire afin de soutenir et valoriser les actions exemplaires, tout en développant en parallèle son propre programme de sensibilisation. L'objectif étant d'accompagner et d'ancrer les changements en partenariat avec l'ensemble des parties prenantes du territoire. Cette démarche est bien initiée sur le territoire, mais reste à développer et à pérenniser.

INDICATEURS



Deuxième édition du mois Agissons pour le Climat, 2500 participants environs.
- 40 animations sur 7 communes du territoire
- Thématiques mises en avant énergie et alimentation
- 16 acteurs pilotes (associations, LCC, communes)



131,4 kg par an d'ordures ménagères produit par habitant soit 12% de baisse par rapport à 2022
798 composteurs vendus en 2023
18 tonnes d'objets réemployés,
23 vide-déchèteries



PAT et PCAET -> Recrutement de 2 chargées de mission en 2021



Perte en eau potable 135 766m³ (2023)
• rendement 87.07% 2022 – 87.71% 2023
• Conformité STEP : 7/8 pour 2022 et 2023



Défi énergie et Eau : 11 familles, 2 commerces et une commune engagés

1.3 ENCOURAGER ET ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT

SUIVI DES ACTIONS

FICHES ACTIONS	ETAT D'AVANCEMENT 2022	AMBITIONS 2026
1.3.1 EVITER, RÉDUIRE ET (MIEUX) VALORISER LES DÉCHÈTS	Sensibilisation des citoyens au réemplois, soutien des acteurs locaux	► Mise en place d'action de réduction des déchets (bio déchets), soutiens des actions des partenaires et associations
1.3.2 ENCOURAGER, ACCOMPAGNER ET CONSOLIDER L'ÉMERGENCE DE COMPORTEMENTS PLUS SOBRES EN ÉNERGIE	Elaborer un programme d'accompagnement au changement, en impliquant les acteurs locaux	► Mettre en oeuvre le programme d'accompagnement au changement
1.3.3 ACCOMPAGNER L'ÉDUCATION À UNE ALIMENTATION MOINS ÉMETTRICE DE GAZ À EFFET DE SERRE	Sensibiliser les habitants à l'alimentation durable dans le cadre du PAT	► Sensibilisation et information des habitants dans le cadre de la mise en oeuvre du PAT. Accompagnement de la restauration collective.
1.3.4 ENCOURAGER LA CONSOMMATION RESPONSABLE	Recensement et valorisation des initiatives locales de consommation durable	► Elaboration d'un Projet Alimentaire Territorial
1.3.5 FAVORISER LE PARTAGE, LA RÉPARATION, LA RÉUTILISATION ET LE RÉEMPLOI DES BIENS DE CONSOMMATION	Créer un groupe de travail ; sensibilisation au réemploi	► Elaboration d'un diagnostic local et définition d'un plan d'actions
1.3.6 PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU	Actions de communication adaptées aux différents publics visés	► Mise en place de mesures incitatives pour faire économiser l'eau aux usagers et mesure d'optimisation des consommations d'énergie et amélioration des performances de traitement

1.3 ENCOURAGER ET ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT

ACTIONS PHARES



SENSIBILISATION À LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Nombreuses initiatives dans les communes, par exemple : Chalet à dons à La Bouëxière, poulailler à Chasné-sur-Illet, sensibilisation dans les écoles, projet recyclage à Mézière - La Bouëxière, défi « Zéro déchets, zéro gaspillage »...



LE MOIS «AGISSONS POUR LE CLIMAT »

Un programme piloté par Liffré-Cormier Communauté, en partenariat avec les associations, les communes et les SMICTOMs pour valoriser et promouvoir les engagements et initiatives en faveur des transitions énergétique et écologique



ANIMATIONS CHANGEMENTS DE CONSOMMATION

De nombreuses animations sont proposées par les associations du territoire : Repair Café un fois par mois sur le territoire (Liffré'Echange et Mez'idée citoyennes), Samedi vert, Clean up day (Liffré'Echange), Fête de la récup, vide dressing (Mez'idée citoyennes)



ELABORATION DU PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL DE LIFFRÉ-CORMIER COMMUNAUTE

Lancement du PAT sur le territoire avec la constitution de 4 groupes de travail: restauration collective, alimentation durable pour tous, diagnostic et foncier agricole. Elaboration d'un diagnostic et d'un programme d'actions - 2023



RANDONNÉE GOURMANDE ET BIO

Balades familiales à la découverte des producteurs locaux organisées depuis 2021 sur différentes communes du territoire pour valoriser les producteurs locaux.



SOUTIEN AU RÉEMPLOI

Mise à disposition de 200 m² locaux pour la ressourcerie avec l'association Espoir (travail avec des personnes en situation de handicap), vente de jouets d'occasion avec le CCAS de la Bouëxière

1.3 ENCOURAGER ET ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT

CONSTATS ET RECOMMANDATIONS ISSUS DU FORUM DES ACTEURS ET DU CODEV

1.3.5

Action réalisée et réussie >>> à maintenir et valoriser

Favoriser le partage et le réemploi des biens

1.3.2

Action importante à renforcer pour les 3 prochaines années du PCAET

Accompagnement aux changements
(aller plus loin)

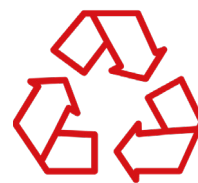
PROPOSITION DES ACTEURS



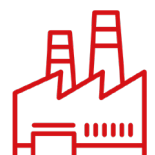
1.3.1 fleurissement de ville, végétalisation des pieds de murs, sensibilisation au jardinage et aides à la biodiversité



1.3.2 PAT -> développement d'actions de sensibilisation à la production locale: exemple production de légumes avec traction de chevaux (communes + associations)



1.3.4 Consommation responsable : mise en place de la consigne

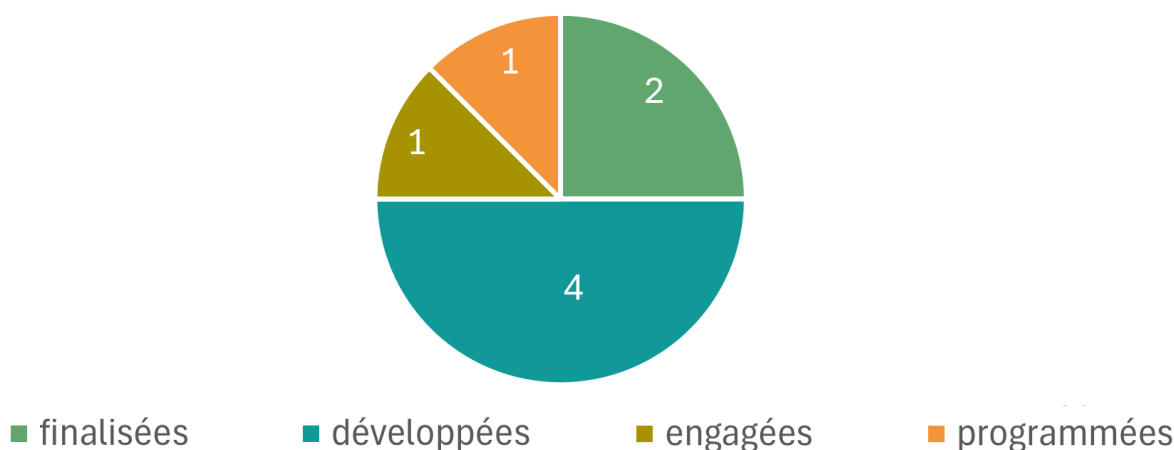


1.3.6 Visite de l'usine de traitement de l'eau du Bassin Rennais

1.4 L'EXEMPLARITÉ DE LA COLLECTIVITÉ COMME CATALYSEUR DE LA TRANSITION

RÉSUMÉ DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT

LE PCAET EST BIEN INTÉGRÉ DANS LE FONCTIONNEMENT ET LA POLITIQUE DE LA COLLECTIVITÉ. UN TRAVAIL EN TRANSVERSALITÉ EST MENÉ ET LES ACTIONS PCAET SONT PILOTÉES PAR DIFFÉRENTS SERVICES (POLE TRANSITION ENVIRONNEMENT MOBILITÉ TOURISME EN COORDINATION ET SUPPORT).



La mobilisation autour du PCAET doit être maintenue afin de permettre à chaque service de pleinement intégrer les enjeux climat dans leurs pratiques et fonctionnement quotidien et ainsi tendre à l'exemplarité. L'objectif est à terme que les questions environnementales soient intégrées en amont de chaque projet.

INDICATEURS



80% des bâtiments de Liffré-Cormier Communauté suivis :
- 591 MWh conso électrique / Gaz 22 MWh 2022
- Suivi des consommation d'eau



9 communes pratiquent l'extinction de l'éclairage public/ non-renouvellement de l'éclairage public sur les zones d'activités communautaires



Pilotage des fiches actions du PCAET en transversalité avec les différents services pilotes (7 services pilotes)



Depuis 2020, 4 VAE disponibles pour les déplacements des agents - En 2022, mise en place du forfait mobilités durable



Rénovation de la piscine et école de musique : objectif 80% ENR (photovoltaïque / chaufferie bois)

1.4 L'EXEMPLARITÉ DE LA COLLECTIVITÉ COMME CATALYSEUR DE LA TRANSITION

SUIVI DES ACTIONS

FICHES ACTIONS	ETAT D'AVANCEMENT 2022	AMBITIONS 2026
1.4.1 ACCOMPAGNER LA MISE EN OEUVRE DU PCAET DANS L'ENSEMBLE DES POLITIQUES COMMUNAUTAIRES	Elaboration puis mise en oeuvre du projet d'administration	► Intégration des enjeux Climat-Air-Energie dans l'ensemble des politique de la collectivité
1.4.2 METTRE EN OEUVRE UNE DÉMARCHE D'ÉCONOMIE ET DE MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE SUR LES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES	Construction d'un outil de suivi des consommations	► production d'ENR sur les bâtiments
1.4.3 OPTIMISER LA GESTION ÉNERGÉTIQUE DE LA PISCINE	Travaux relatifs à la rénovation et l'extension de l'équipement	► Suivi et optimisation des consommations
1.4.4 GÉNÉRALISER LA CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS PUBLICS PASSIF / À ÉNERGIE POSITIVE		► Définition d'une procédure d'évaluation de la qualité énergétique et climatique des projets,
1.4.5 ÊTRE EXEMPLAIRE EN MATIÈRE D'ÉCLAIRAGE PUBLIC (RÉNOVATION, EXTINCTION, ...)	Définition d'objectifs communs, élaboration d'un programme d'actions partagé	► Elaboration d'une charte/guide de l'éclairage
1.4.6 METTRE EN OEUVRE UNE DÉMARCHE DE MOBILITÉ POUR LES AGENTS	Diagnostic des déplacements domicile-travail des agents	► Optimiser les pratiques des agents pendant leurs missions
1.4.7 EXEMPLARITÉ DE LA COMMANDE PUBLIQUE ET DU FONCTIONNEMENT DES SERVICES	Etat des lieux des pratiques d'achat de la collectivité, élaboration d'un autodiagnostic	► Elaboration un schéma de la commande publique responsable
1.4.8 AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS	Mise en oeuvre des préconisations issues de la mission de surveillance réalisée en 2018	► Suivi des valeurs de surveillance de la qualité de l'air

1.4 L'EXEMPLARITÉ DE LA COLLECTIVITÉ COMME CATALYSEUR DE LA TRANSITION

ACTIONS PHARES



PILOTAGE DU PCAET

Suivi et mise en œuvre du PCAET en transversalité avec les services pilotes de Liffré-Cormier. En 2023 organisation d'un forum des acteurs pour préparer le bilan mi-parcours



OUTIL DE SUIVI DES CONSOMMATIONS

Mise en place de l'outil SOBRIZH avec les communes, qui permet de suivre les consommations énergétiques des bâtiments publics



MOBILITÉ DES AGENTS

Optimiser les pratiques de déplacements des agents de Liffré-Cormier. Participation au défi covoit' en 2021 et mise en place d'un café covoit en 2022



ADAPTATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC AUX BESOINS

Adaptation de l'éclairage public aux besoins – Diminution de l'éclairage dans certaines zones. Non renouvellement de l'éclairage sur les ZAE communautaire



RÉNOVATION DU CENTRE MULTI ACTIVITÉS (CMA)

Piscine et école de musique communautaires, centre culturel et salles associatives communales. Intégrant un maximum ENR pour la consommation d'énergie directe.



COMMANDE PUBLIQUE DURABLE

Mise en place de clauses et critères environnementaux et sociaux dans tous les marchés publics. Lancement d'une démarche pour les pratiques de consommation du quotidien. Gestionnaire « Marchés publics » formée à l'achat public durable

1.4 L'EXEMPLARITÉ DE LA COLLECTIVITÉ COMME CATALYSEUR DE LA TRANSITION

CONSTATS ET RECOMMANDATIONS ISSUS DU FORUM DES ACTEURS ET DU CODEV

1.3.5

Action réalisée et réussie >>> à maintenir et valoriser

Optimisation de l'éclairage public

1.3.7

Action importante à renforcer pour les 3 prochaines années du PCAET

Mettre en place un budget vert

REMARQUES DES ACTEURS



La démarche d'optimisation de l'éclairage public a bien fonctionné



Pilotage du PCAET : mettre en place un budget vert (financier)

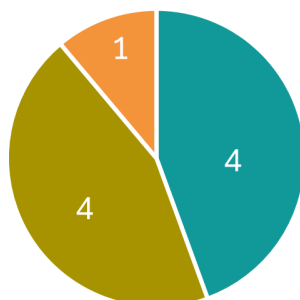


Améliorer la qualité des équipements publics : mettre en place un diagnostic puis élaborer un plan d'action à mettre en oeuvre.

2.1 DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (ENR)

RÉSUMÉ DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT

DE NOMBREUSES ACTIONS POUR FACILITER LE DÉVELOPPEMENT DES ENR ONT ÉTÉ MISES EN OEUVRE ET VISENT LA SENSIBILISATION ET LA MONTÉE EN COMPÉTENCE DES ÉLUS ET DES HABITANTS SUR CES SUJETS. SOUTIEN APPORTÉ PAR LA COLLECTIVITÉ AU DÉVELOPPEMENT AUX PROJETS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES CITOYENNES.



■ développées ■ engagées ■ programmées

L'utilisation de Bois Énergie reste la production ENR majoritaire sur le territoire au niveau de particuliers et avec 2 réseaux de chaleur prévus sur le territoire et une réflexion engagée sur le développement de la filière bois. L'élaboration d'un schéma directeur des ENR a été lancée et permettra de prioriser les filières à soutenir et l'émergence de projets sur le territoire.

INDICATEURS



Accompagnement d'un groupement de citoyens pour le développement d'ENR panneau photovoltaïque (porté par l'association Ragoles et Béruchets en lien avec TARANIS)



2 ateliers autoconstruction de panneaux solaires (25 participants) ont été organisés par l'association CHEN



21 Gwh production finale méthanisation en 2023 - correspond à environ 80% des consommations du territoire



Liffré-Cormier lauréate de l'Appel à projet planification énergétique de l'ADEME



2 réseaux de chaleur et 10 chaudières bois énergie sur l'ensemble du territoire

2.1 DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (ENR)

SUIVI DES ACTIONS

FICHES ACTIONS	ETAT D'AVANCEMENT 2022	AMBITIONS 2026
2.1.1 RÉALISER UN SCHÉMA DIRECTEUR DES ÉNERGIES TERRITORIAL COMPATIBLE AVEC LES ENJEUX CLIMAT -AIR-ÉNERGIE	Réaliser un état des lieux complet des potentiels de développement des ENR en capitalisant les études existantes	► Réaliser un schéma directeur des des ENR
2.1.2 INFORMER / SENSIBILISER LES ACTEURS DU TERRITOIRE AUX ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES SUR LE TERRITOIRE	Établissement d'un plan d'information / sensibilisation	► Pérennisation des actions de sensibilisation et formation des acteurs. Elargissement à de nouveaux acteurs (entreprises, agriculteurs, ...)
2.1.3 FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉNERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE ET THERMIQUE	Travailler sur les documents d'urbanisme pour favoriser le développement ENR	► Apporter une aide technique aux habitants et entreprises
2.1.4 DÉVELOPPER LA MÉTHANISATION ET LE BIO GNV / INTÉGRER LE BIOGAZ À LA VILLE ET AUX VILLAGES DE DEMAIN	Monter en compétence techniquement sur le sujet à l'échelle du territoire	► Encourager la filière par la collecte des déchets biodégradables
2.1.5 DÉVELOPPER LA FILIÈRE ÉOLIENNE, SELON LE POTENTIEL ET LES CAPACITÉS DU TERRITOIRE, NOTAMMENT EN TERMES D'ACCEPTABILITÉ SOCIALE		► Apporter un soutien technique et «juridique» aux porteurs de projets Echanger
2.1.6 DÉVELOPPER LA FILIÈRE BOIS (ÉNERGIE ET CONSTRUCTION)	Développer l'animation et la structuration de toutes les parties prenantes sur la filière bois	► Soutenir le développement de la filière
2.1.7 CRÉER / FAVORISER LA CRÉATION DE BOUCLES LOCALES ÉNERGÉTIQUES	Identifier les besoins en chaleur et en consommation électrique (bâtiments publics, entreprises, habitants)	► Soutenir la création de réseaux de chaleur alimentés par des ENR et de boucle d'autoconsommation
2.1.8 DÉVELOPPER LES ENR POUR LES BESOINS EN MOBILITÉ	Informar les habitants et acteurs du territoire à propos des alternatives au diesel et à l'essence	► Soutenir la production ENR pour compenser les consommations liées à la mobilité électrique
2.1.9 ENCOURAGER ET SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES ENR EN IMPLIQUANT LES COLLECTIVITÉS ET LES HABITANTS DANS LA RÉALISATION DE PROJET D'ÉNERGIE CITOYENNE	Soutenir la création et animer un projet d'ENR citoyen sur le territoire	► Mettre à disposition des porteurs de projets les infrastructures publiques (toit de bâtiments, ...) Prendre systématiquement des parts dans les projets d'ENR citoyenne

2.1 DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (ENR)

ACTIONS PHARES



SCHÉMA DIRECTEUR DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

2022- Liffré-Cormier Communauté lauréate de l'Appel à projet planification énergétique de l'ADEME
2023- Recrutement d'un chargé de mission



AUTO-CONSTRUCTION DE PANNEAUX SOLAIRES

L'association Chasné Nature Environnement a organisé 2 ateliers sur l'autonomie énergétique et le montage de panneau solaire thermique



PROJET DE DÉVELOPPEMENT PHOTOVOLTAÏQUE CITOYEN

Liffré-Cormier Communauté finance l'accompagnement de Breizh ALEC (Taranis) pour le développement d'un projet ENR citoyen sur le territoire. Pilotage Ragoles et Béruchets



UNITÉ DE MÉTHANISATION

Le GAEC du Champ Fleury transforme des déchets issus d'exploitations en biométhane, gaz vert 100 % renouvelable.



FILIÈRE BOIS-ÉNERGIE

Réflexion en cours à l'échelle de Liffré-Cormier pour développer une filière bois-énergie (en lien avec politique agricole)



SENSIBILISATION DES ENTREPRISES

Accompagnement de l'ALEC pour proposer des actions et dispositifs à destination des entreprises

2.1 DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (ENR)

CONSTATS ET RECOMMANDATIONS ISSUS DU FORUM DES ACTEURS ET DU CODEV

2.1.6

Action réalisée et réussie >>> à maintenir et valoriser

Développement de la filière bois

Commande publique, choix des équipements intercommunaux, lien avec les agriculteurs

2.1.5

Action importante à renforcer pour les 3 prochaines années du PCAET

Développement de la filière éolienne suivant les potentialités du territoire

Acceptation des habitants du territoire ?

REMARQUES DES ACTEURS



Recenser les exploitations agricoles produisant des ENR (traceur, métha, toitures ...) et mobiliser



Projet PCAET Liffré-Cormier : valoriser les acteurs producteurs d'énergie et les efforts de diminution des consommations



Étude sur la mise en place de PV sur les toitures des bâtiments de Liffré-Cormier Communauté (surcoût)



Projet de formation des agriculteurs pour la gestion des haies bocagères (démarche «Forêt bois territoire» du Pays de Rennes, accompagnement de l'association AILE et de CBB 35)



Projet de collecte de méthane à l'échelle de plusieurs exploitations agricoles à l'échelle du territoire -> stade prospective, recherche d'un territoire (Agrobio) / Méthanisation pouvant intégrer les déchets de l'agroalimentaire



Étude des possibilités d'autoconsommation collective sur le territoire : SDE35 peut proposer aux communes de lui sous-traiter la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)

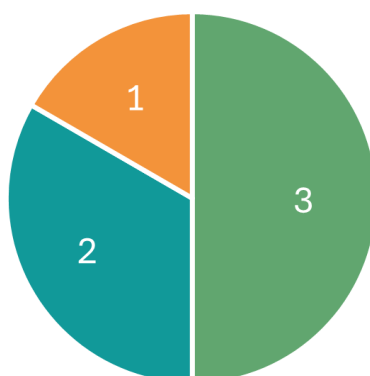
PROPOSITIONS DES ACTEURS

- 2.1.9 CODEV ENR -> établissement fiche d'aide à la décision
- 2.1.6 MOBIBOIS -> concours « mobi bois » avec les enfants (Fibois/Pays de rennes / Lycée Fressinet)
- 2.1.3 Photovoltaïque -> étude systématique de la commune de Gosné sur la mise en place de Photovoltaïque lors de nouveau projet -> extension médicale à étudier actuellement

2.2 CRÉATION D'UN CADRE FAVORABLE À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES ACTEURS DU TERRITOIRE

RÉSUMÉ DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT

L'ARRIVÉE DES CHARGÉES DE MISSION (PAT, AGRICULTURE ET PCAET) A PERMIS À LA COLLECTIVITÉ D'AMORCER LA MISE EN RÉSEAUX DES ACTEURS LOCAUX.



■ finalisées ■ développées ■ programmées

Le recrutement de chargés de mission a permis la mobilisation des parties prenantes ainsi que l'accompagnement et le soutien des initiatives locales via des appels à projet et des aides financières ainsi que la valorisation des actions. Cette mise en réseau reste à accentuer sur le territoire afin de favoriser de nouvelles synergies et ancrer les réseaux existants.

INDICATEURS



16% des fermes engagées dans les circuits courts et de proximité dont 17 fermes en vente directe (département: 15%)



2022 - un appel à «Projets innovants» dans le cadre du Programme Local de l'Habitat
2023 - 11 associations soutenues par Liffre-Cormier dans le cadre de l'appel à projet « Agissons pour le climat »



2023 : 12% des fermes certifiées Agriculture Biologique (+167% par rapport à 2010)
(35 : 12%, Pays de Rennes : 15%) ; 6 fermes produisent sous signe de qualité



Aide à l'installation de 2000 € (+ bonus 1 500 € si Bio Label AB et + 1 000 € si HVE3*)
Aide à la conversion (AB 2 000 € et 1 500 € HVE 3)

*Haute Valeur Environnemental



2023 réalisation du diagnostic PAT

2.2 CRÉATION D'UN CADRE FAVORABLE À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES ACTEURS DU TERRITOIRE

SUIVI DES ACTIONS

FICHES ACTIONS	ETAT D'AVANCEMENT 2022	AMBITIONS 2026
2.2.1 SUSCITER L'INNOVATION PAR DES APPELS À PROJETS	Identifier les sujets pouvant faire l'objet d'appels à projets lancé par Liffre-Cormier	► Piloter, suivre, capitaliser les appels à projets lancés
2.2.2 MONTER UNE OPÉRATION PILOTE D'ÉCORÉHABILITATION D'UN «PAVILLON TÉMOIN»	Engagement dans le projet DOREMI de formation des artisans pour une rénovation performante (*)	► Communication, visites. Définir les perspectives d'évolution du dispositif
2.2.3 FAVORISER LES CIRCUITS-COURTS ET L'OFFRE LOCALE	Soutenir les actions de promotion des produits locaux	► Soutenir l'accès au foncier des porteurs de projets
2.2.4 CO CONSTRUIRE UN PROJET ALIMENTAIRE DURABLE	Réalisation du diagnostic du territoire PAT	► Mise en oeuvre et suivi du PAT. Évaluation (dont impacts Air-Énergie-Climat). Valorisation
2.2.5 FAVORISER LES SYNERGIES / ÉCHANGES DE FLUX ENTRE ENTREPRISES (ÉCONOMIE CIRCULAIRE)		► Lancement et pilotage d'une démarche EIT (Ecologie Industrielle et Territoriale)
2.2.6 DÉVELOPPER UN RÉSEAU DE RÉPAR'ACTEURS	Promotion des acteurs de la réparation sur le territoire (*)	► Professionnaliser les acteurs de la réparation

(*)Ajustement de l'étape par rapport à la fiche-action initiale - 2020

2.2 CRÉATION D'UN CADRE FAVORABLE À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES ACTEURS DU TERRITOIRE

ACTIONS PHARES



APPELS À PROJETS

Plusieurs appels à projets visent à soutenir financièrement les acteurs du territoire engagés dans des actions concrètes en faveur de la transition écologique



PROMOTION DES CIRCUITS COURTS

Promotion et valorisation des points de vente directe et des marchés de plein air

dorémi
rénovons dans le bon sens !

DOREMI

Expérimentation Dorémi - Dispositif Opérationnel de Rénovation Energétique des Maisons Individuelles. Formation d'artisans pour de la rénovation performante



RANDO GOURMANDE ET BIO

Promotion et valorisation des producteurs locaux et bio : 3 éditions depuis 2020 : La Bouëxière, Livré-sur-Changeon, Ercé-près-Liffré en 2022



PASS NOUVEAUX AGRICULTEURS

Aide financière à l'installation de nouveaux agriculteurs. Aides à l'installation et à la conversion.



ELABORATION DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Réalisation d'un diagnostic pour définir des objectifs et un plan d'action en faveur d'une alimentation durable accessible à tous

2.2 CRÉATION D'UN CADRE FAVORABLE À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES ACTEURS DU TERRITOIRE

CONSTATS ET RECOMMANDATIONS ISSUS DU FORUM DES ACTEURS ET DU CODEV

2.2.4

Action réalisée et réussie >>> à maintenir et valoriser

Plan Alimentaire Territorial

2.2.5

Action importante à renforcer pour les 3 prochaines années du PCAET

Favoriser les synergies
Développer les réseaux

REMARQUES DES ACTEURS



Circuits courts : faire connaître l'offre de Panier des prés et ouverture du territoire à d'autres réseaux d'agriculteurs.

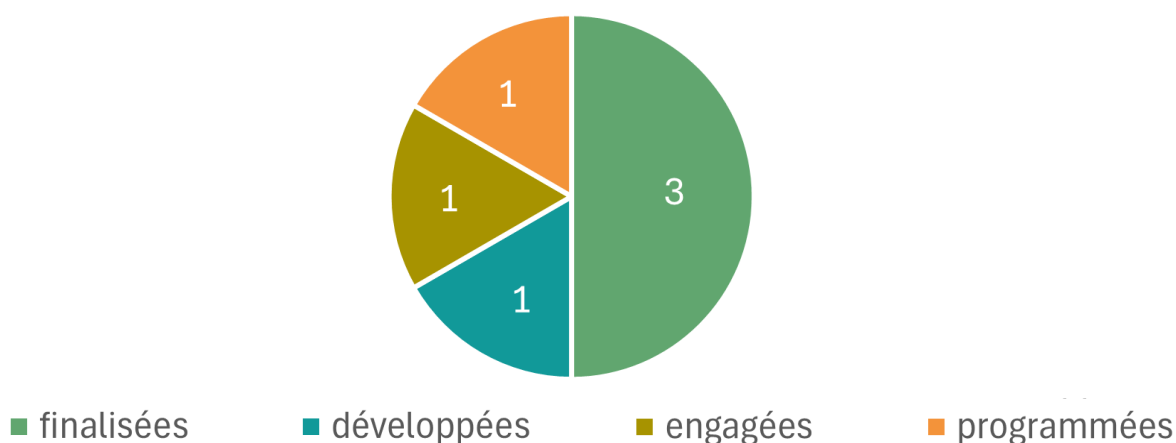


Aider les agriculteurs à trouver de nouveaux terrains et locaux pour la vente directe.

2.3 ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS DU TERRITOIRE DANS LEUR TRANSITION

RÉSUMÉ DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT

L'ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS DU TERRITOIRE DANS LEUR TRANSITION A ÉTÉ ENGAGÉ AVEC DES ACTIONS DE SENSIBILISATION ET LA MONTÉE EN COMPÉTENCE DES ACTEURS SUR LES DIFFÉRENTS SUJETS DES TRANSITIONS.



Liffre-Cormier a mis en place un accompagnement à destination des acteurs économiques du territoire tout en portant à leur connaissance les ressources et aides. L'ambition des prochaines années est de développer et pérenniser les accompagnements des acteurs économiques et le secteur touristique du territoire en coordination avec les communes.

INDICATEURS



2022 - 5 artisans du territoire impliqués dans formation DOREMI, réalisation de 2 ELAT (état des lieux architectural et technique)



Organisation de 2 événements à l'attention des entreprises 2023 -> Mise en place d'un parcours entreprise 3 atelier et 1 animations commerçants



En 2020 l'agriculture représente 37% des émissions de GES du territoire : avec 72 Kteq CO2 et l'industrie représente 4% avec 4 Kteq CO2



2020 - 12 % d'agriculteurs «AB» et 3% en SIQO* autres (+ 167% bio et + 20% autres SIQO par rapport à 2010)
*Signe d'identification de la qualité et de l'origine



Recrutement d'une chargée de mission agriculture

2.3 ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS DU TERRITOIRE DANS LEUR TRANSITION

SUIVI DES ACTIONS

FICHES ACTIONS	ETAT D'AVANCEMENT 2022	AMBITIONS 2026
2.3.1 ACCOMPAGNER L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES ENTREPRISES (BÂTIMENTS ET PROCESS INDUSTRIELS)	Sensibiliser / former les entreprises aux économies d'énergie	► Intégration d'une dimension «économie d'énergie» «ENR» dans le parcours du porteur de projet
2.3.2 IDENTIFIER ET ACCOMPAGNER LA MISE EN OEUVRE LES LEVIERS POUR DIMINUER L'IMPACT DES PRATIQUES AGRICOLES SUR LE CLIMAT	Sensibiliser / informer les acteurs agricoles sur les pratiques permettant de réduire les impacts environnementaux	► Soutenir les acteurs souhaitant réaliser une conversion
2.3.3 ACCOMPAGNER LA SENSIBILISATION DES ENTREPRISES AUX ENJEUX DU CHANGEMENT CLIMATIQUE	Monter en compétences en interne	► Contractualiser avec la ou les structures identifiées et identifier clairement les thématiques
2.3.4 FAVORISER OU FAIRE ÉMERGER UN RÉSEAU DES PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES PARTICULIERS DANS LEURS TRAVAUX DE RÉNOVATION	Formation des artisans via le programme DOREMI. Réalisation du chantier témoin	► Proposer une campagne d'information au public avec l'aide des représentants professionnels
2.3.5 SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES MATÉRIAUX BIOSOURCÉS ET/OU SAINS		► Systématiser l'utilisation d'écomatériaux / matériaux bio-sourcés
2.3.6 DÉVELOPPER UNE OFFRE TOURISTIQUE CLIMATOCOMPATIBLE	Proposer un accompagnement des professionnels à engager une démarche vertueuse	► Construire une identité touristique durable en capitalisant et en amplifiant les pratiques actuelles

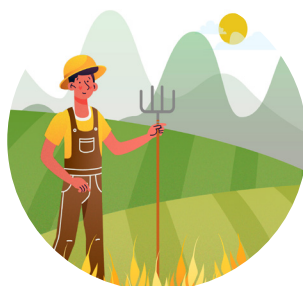
2.3 ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS DU TERRITOIRE DANS LEUR TRANSITION

ACTIONS PHARES



FONDS CHALEUR

Soutien et accompagnement à la production/récupération de chaleur renouvelable (porteurs de projets publics et privés – sauf ménages)



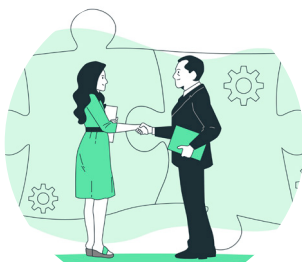
DÉFINITION D'UNE STRATÉGIE COMMUNAUTAIRE « AGRICULTURE »

Recrutement d'une chargée de mission « Agriculture » en avril 2022. Élaboration de la stratégie agricole en cours /Création du Pass « Nouveaux agriculteurs »



ECO-CONSTRUCTION

Adhésion de la commune de Saint-Aubin-du-Cormier à Ecobatys / Préconisations de matériaux bio et géosourcés (bois, terre) pour le projet d'extension de l'école de La Bouëxière



ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUELS DES ENTREPRISES

2022 : une entreprise accompagnée à titre expérimental
2023 : conseil individualisé pour le « Petit tertiaire privé »



SENSIBILISATION DES ENTREPRISES

Partenariat ALEC : sensibilisation Décret éco-tertiaire, présentation et dispositifs existants. Retour d'expériences d'entreprises du territoire.



DÉFINITION D'UNE STRATÉGIE TOURISTIQUE COMMUNAUTAIRE

Intégration des enjeux Air-Climat-Energie dans la stratégie de développement touristique

2.3 ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS DU TERRITOIRE DANS LEUR TRANSITION

CONSTATS ET RECOMMANDATIONS ISSUS DU FORUM DES ACTEURS ET DU CODEV

2.3.2

Action réalisée et réussie >>> à maintenir et valoriser

Définition de la stratégie communautaire agricole / recrutement chargée de mission agriculture

2.3.2

Action importante à renforcer pour les 3 prochaines années du PCAET

Leviers pour diminuer l'impact des pratiques agricoles : maîtrise du foncier / accompagnement des agriculteurs

REMARQUES DES ACTEURS



Accompagnement des maraîchers pour l'approvisionnement de la restauration collective, développement de l'éco-pâturage



Un guichet unique : informations sur les aides et montage de dossier (maison France services non habilités à faire les dossiers) renforcer le parcours du particulier et entreprise dans leurs projets (nombre de partenaires-conseils)

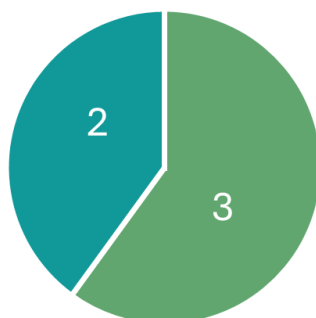


Systématiser dans les cahiers des charges des projets intercommunaux et communaux l'utilisation de matériaux bio-sourcés (intégrer un accompagnement financier)

3.1 ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS À S'ENGAGER DANS LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

RÉSUMÉ DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT

LA MOBILISATION DES ACTEURS DU TERRITOIRE EST BIEN ENGAGÉE. NOTAMMENT PAR LE RECRUTEMENT D'UNE CHARGÉE DE MISSION « ACCOMPAGNEMENT DES TRANSITIONS », QUI A PERMIS DE MOBILISER LES DIFFÉRENTS ACTEURS DU TERRITOIRE ET LES SERVICES DE LIFFRÉ-CORMIER COMMUNAUTÉ AUTOUR DES OBJECTIFS DU PCAET.



■ finalisées ■ développées

Liffré-Cormier bénéficie d'un tissu local actif sur les thématiques de la lutte contre le changement climatique et a su développer des actions d'accompagnement et de mise en réseau des acteurs qu'il reste à pérenniser et à valoriser. Ces sujets sont traités en transversalité avec les différents services et communes, ces partenariats pourront être renforcés pour toucher une plus grande diversité de public.

INDICATEURS



Un temps fort des entreprises engagées
30 participants

Un atelier sobriété avec 4 commerçants



Deux éditions du mois « Agissons pour le climat »
plus de 25 animations par édition sur tous le territoire et + de 2000 habitants touchés à chaque édition



Un appel à « projets innovants » dans le cadre du programme local de l'habitat



41 actions labélisées « agissons pour le climat » en 2022 (acteurs associatifs, privés, SMICTOM, Communes)



Réseau des élus communaux engagés dans les transitions :
4 réunions par an

3.1 ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS À S'ENGAGER DANS LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

SUIVI DES ACTIONS

FICHES ACTIONS	ETAT D'AVANCEMENT 2022	AMBITIONS 2026
3.1.1 METTRE EN PLACE UNE GOUVERNANCE ADAPTÉE	Suivi de l'avancement et évaluation des actions	► Pérenniser et développer une gouvernance élargie et participative
3.1.2 ELABORER UN PLAN MÉDIA DU PCAET	Valorisation des initiatives publiques et privés (logo «Agissons pour le climat»)	► Pérenniser et «massifier» la communication du PCAET
3.1.3 METTRE EN PLACE L'ANIMATION TERRITORIALE ET LA PARTICIPATION CITOYENNE AUTOUR DU PLAN CLIMAT	Poursuivre la participation citoyenne en associant les habitants et acteurs locaux à des projets	► Développer et mettre en oeuvre la stratégie de mobilisation des acteurs et citoyens
3.1.4 ETABLIR UNE CULTURE COMMUNE AUTOUR DES ENJEUX CLIMATIQUES	Organiser un temps fort par an en parallèle d'un évènement national	► Développer un programme de sensibilisation et d'information touchant l'ensemble des publics cibles
3.1.5 MOBILISER L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU TERRITOIRE AU TRAVERS D'UNE CHARTE D'ENGAGEMENT	Déployer le label et valoriser les actions menées sur le territoire (*)	► Proposer une charte d'engagement,

(*)Ajustement de l'étape par rapport à la fiche-action initiale - 2020

3.1 ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS À S'ENGAGER DANS LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

ACTIONS PHARES



LABEL « AGISSONS POUR LE CLIMAT »

Promouvoir et valoriser les projets et réalisations des acteurs du territoire contribuant au Plan Climat



SUIVI ET ÉVALUATION DU PLAN CLIMAT

Création d'outils de suivi des 65 actions du Plan Climat. En lien avec partenaires locaux



RÉSEAU DES ÉLUS EN CHARGE DES TRANSITIONS

Accompagner la montée en compétence des élus sur le sujet des transitions et permettre l'échange de bonnes pratiques



LABOS-ACTIONS

L'objectif des Labos-actions est d'accompagner des groupes de citoyens dans la mise en oeuvre d'actions qui les motivent et répondent aux enjeux du changement climatique.



APPELS À PROJETS

3 associations soutenues par Liffre-Cormier dans le cadre du mois
« Agissons pour le climat »



LE MOIS « AGISSONS POUR LE CLIMAT »

Un programme piloté par Liffre-Cormier, en partenariat avec les associations, les communes, pour valoriser et promouvoir les engagements et initiatives en faveur des transitions énergétiques et écologiques

3.1 ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS À S'ENGAGER DANS LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

CONSTATS ET RECOMMANDATIONS ISSUS DU FORUM DES ACTEURS ET DU CODEV

3.1.2

Action réalisée et réussie >>> à maintenir et valoriser

Mettre en place l'animation territoriale
Nombreuses propositions de mobilisation citoyenne

3.1.5

Action importante à renforcer pour les 3 prochaines années du PCAET

Mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire au travers d'une charte d'engagement

REMARQUE DES ACTEURS

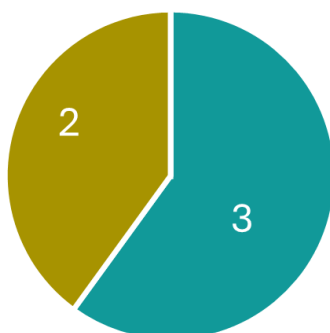


Label « Agissons pour le climat » : valoriser l'existant en rendant visibles les actions locales

3.2 ADAPTATION

RÉSUMÉ DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT

L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE EST UN SUJET NOUVEAU POUR LE TERRITOIRE. L'AMBITION DU PCAET EST D'UNE PART DE PERMETTRE UNE MONTÉE EN COMPÉTENCE DE L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU TERRITOIRE SUR CETTE THÉMATIQUE ET ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS.



■ développées ■ engagées

Cette sensibilisation a été initiée au niveau des élus afin de pouvoir l'intégrer dans les politiques communautaires et communales ainsi qu'auprès des agents, des premières expérimentations sont en cours. La thématique de la lutte contre la précarité et le développement des solidarités est cependant moins développée sur le territoire bien que plusieurs actions aient été amorcées, mais le sujet reste à approfondir.

INDICATEURS



2 formations collectives de sensibilisation aux enjeux locaux de l'adaptation au changement climatique avec 12 agents formés -> sélection de 3 projets pilotes.

2028

ménages éligibles aux aides ANAH (968 « très modeste », 1060 « modeste ») - étude OPAH

8,7%

des ménages en précarité énergétique Logement (Géodip / ALEC)

16,7%

des ménages en précarité énergétique Logement ou Mobilité (Géodip / ALEC)



sensibilisation des élus aux changements climatiques

3.2 ADAPTATION

SUIVI DES ACTIONS

FICHES ACTIONS	ETAT D'AVANCEMENT 2022	AMBITIONS 2026
3.2.1 S'INSCRIRE DANS LE PROJET BREIZH'HIN POUR MONTER EN COMPÉTENCE ET DÉVELOPPER LA STRATÉGIE D'ADAPTATION DU TERRITOIRE	S'inscrire et participer aux groupes de travail régional du programme Breizh'Hin	▶ Mettre en oeuvre le programme d'action d'adaptation aux changements climatiques
3.2.2 AMÉLIORER LA CAPACITÉ DE RÉSILIENCE DU TERRITOIRE (EAU, ALIMENTATION, RISQUES SANITAIRES)	Informier / sensibiliser sur la vulnérabilité du territoire de façon générale et de façon ciblée	▶ Impliquer les acteurs et les communes membre dans la définition et la mise en oeuvre d'un plan d'adaptation
3.2.3 ACCOMPAGNER L'AUGMENTATION DE LA RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE ET CLIMATIQUE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES DU TERRITOIRE RENFORCEMENT DE LA SOLIDARITÉ TERRITORIALE, INTERGÉNÉRATIONNELLE, SOCIALE	Identification des acteurs et partenaires pouvant intervenir auprès des exploitations agricoles	▶ Lancement d'actions de sensibilisation/formation
3.2.4 LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE	Affiner l'état des lieux de la précarité énergétique liée au logement et à la mobilité	▶ Définir et adopter une stratégie de lutte contre la précarité énergétique
3.2.5 DÉVELOPPER LA SOLIDARITÉ	Création d'un groupe de travail dédié, impliquant les communes et le «Pôle services à la population»	▶ Elaboration d'un diagnostic partagé et d'un plan d'actions multipartenarial

3.2 ADAPTATION

ACTIONS PHARES



STRATÉGIE AGRICOLE

Elaboration de la stratégie agricole communautaire. Action sur l'échange parcellaire avec Eaux & Vilaine et la Chambre régionale d'Agriculture. Axe de l'adaptation des pratiques agricoles étudié dans la construction de la stratégie.



FORMATION SUR L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Formation des équipes éducatives au sein des accueils de loisirs, pour utilisation d'outils de sensibilisation (2022 : 4 séances – 12 animateurs)
Réunion d'acculturation des élus à l'adaptation aux changements climatiques (par l'association « Les petits débrouillards »)



FORMATIONS-ACTIONS

L'objectif des Formations-Actions est de permettre aux services communautaires et communaux de s'approprier les enjeux relatifs à l'adaptation au changement climatique, afin de les intégrer dans leurs pratiques professionnelles.



OPAH – VOLET « PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE »

Étude préopérationnelle OPAH - volet précarité énergétique. Réflexion sur l'ouverture d'un guichet unique



INSCRIPTION RÉSEAU BREIZH IN

Participation et suivi des travaux du réseau régional « Breizh IN » sur l'adaptation au changement climatique

3.2 ADAPTATION

CONSTATS ET RECOMMANDATIONS ISSUS DU FORUM DES ACTEURS ET DU CODEV

3.2.2

Action réalisée et réussie >>> à maintenir et valoriser

**Améliorer la capacité de
résilience du territoire**

3.1.2

Action importante à renforcer pour les 3 prochaines
années du PCAET

Développement de la solidarité
Précarité énergétique

REMARQUES DES ACTEURS



Autoconsommation
collective avec une
dimension sociale liée à
la précarité énergétique
grâce à une grille de
tarifs différenciés et un
tarif de soutien



Mobilisation du
Fond chaleur pour
les agriculteurs
(refroidissement lait)



Mobilisation pro-active
des agriculteurs pour
réduire leur dépendance
aux intrants : projet se
développant
actuellement sur le bassin
versant du Couesnon
/ possibilité de le
développer sur d'autres
territoires comme Liffré-
Cormier (agrobio35)

BILAN GÉNÉRAL DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT PCAET



91% DES ACTIONS PRÉVUES SONT EN COURS DE RÉALISATION

Les 3 premières années du PCAET ont permis d'**engager les premières actions concrètes** dans l'ensemble des sous-axes du PCAET

En parallèle des **études ont été réalisées ou sont en cours réalisation pour les axes plus structurants** et nécessitent donc un temps d'analyse plus important.



LIFFRÉ-CORMIER COMMUNAUTÉ A SU SE POSITIONNER COMME COORDINATRICE DES TRANSITIONS

D'une part en **intégrant les transitions dans le projet politique du territoire** et en intégrant l'ensemble des **services et directions dans le pilotage des actions**.

D'autre part en **mobilisant et soutenant les acteurs du territoire** dans la lutte contre le changement climatique.



INCARNER ET DEVENIR MOTEUR DES TRANSITIONS DE DEMAIN

Il est nécessaire de **conforter cette position de coordinateur sur le territoire tout en renforçant l'exemplarité de l'intercommunalité dans ce domaine**.

La lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire devient un marqueur important des politiques territoriales.



ÊTRE PLUS AMBITIEUX POUR LES 3 ANS À VENIR

Nécessité de **faire émerger davantage de projets structurants générateurs d'économies de GES, comme de production en ENR pour atteindre les objectifs très ambitieux de réduction des consommations d'énergies et émission de GES**.

Les actions engagées sont à consolider et à pérenniser.

BILAN GÉNÉRAL DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT PCAET

FIXER DES OBJECTIFS PRINCIPAUX DÉCLINÉS PAR SOUS AXE POUR LA SUITE DU PCAET:



Mobiliser les moyens du territoire sur des actions ciblées que l'on souhaite développer



Continuer les actions déjà mises en oeuvre



Rester un acteur relais, agir où l'impact est important



Recentrer les moyens humains et financier sur des objectifs définis où la collectivité se positionne comme pilote

PERSPECTIVES POUR LES 3 PROCHAINES ANNÉES DU PCAET

PRIORITÉS D' ACTIONS

AXE 1.1



MISE EN OEUVRE DU SAAH (SERVICE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT)

- Accompagner et encourager les ménages à la **rénovation et l'adaptation de leur logement**.
- Acclimater et accompagner les habitants du territoire vers l'**adaptation au changement climatique** pour la rénovation et la construction de leur logement.



RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION FONCIÈRE / OPTIMISATION DES OPÉRATIONS DE CONSTRUCTION

- **Faire évoluer les PLU dans l'attente du PLUi** : poursuivre l'optimisation des opérations de constructions à travers les cahiers des charges remis aux porteurs de projets. Désimperméabiliser les sols et végétaliser les terrains constructibles et espaces urbains.



OPTIMISATION DU FONCIER DES ZAE ET OPTIMISATION DES AMÉNAGEMENTS

- **Optimisation du foncier sur les ZAE** pour permettre de préserver et restaurer les zones d'intérêt écologique, densifier et rationaliser le nombre d'emplois à l'hectare, inciter à la verticalité
- **Intégrer des principes d'économie circulaire dans l'aménagement des ZAE** : mutualisation de parkings et de cours, location de parcelles plutôt que la vente pour conserver la maîtrise du foncier, favoriser la mixité des ZAE
- **Travailler sur l'intégration de cahier des charge ambitieux et réalisable pour l'aménagement des ZAE** : intégration de l'adaptation au changement climatique, obligation de conserver les arbres existants, inciter les entreprises à créer des stationnements vélo pour favoriser la mobilité douce, travail sur des cahiers des charges innovant et ambitieux

PERSPECTIVES POUR LES 3 PROCHAINES ANNÉES DU PCAET

PRIORITÉS D' ACTIONS

AXE 1.2

MISE EN OEUVRE DU SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE – INFRASTRUCTURES



- **Réalisation d'une étude de programmation sur l'ensemble des liaisons du schéma directeur cyclable** intégrant les enjeux techniques, environnementaux, réglementaires, fonciers pour définir le programme des travaux, avec un calendrier pluri-annuel de réalisation tenant compte de l'ensemble des contraintes et opportunités. **La réalisation de cette étude permettra d'engager la mission de maîtrise d'oeuvre et le lancement des travaux.**
- **Création de places de stationnement vélo par la Communauté de Communes à proximité des équipements communautaires** (modalités à définir pour optimiser la mise en oeuvre).

ENCOURAGER ET FACILITER LE COVOITURAGE



- Proposer des **infrastructures accessibles et sécurisées** de stationnement et de rencontre entre conducteurs et passager
- **Favoriser la mise en relation** des usagers via une plateforme dédiée
- Mettre en contact les covoitureurs sur les **axes principaux**
- Verser des **incitations financières** au covoiturage.
- **Développement et pérennisation du programme d'animation à destination du grand public** : animations vélo, défi covoiturage, etc. en complémentarité avec les initiatives territoriales
- **Développement des actions à destination des entreprises**, en partenariat avec le service Développement Economique et Emploi

PERSPECTIVES POUR LES 3 PROCHAINES ANNÉES DU PCAET

PRIORITÉS D' ACTIONS

AXE 1.3

ENCOURAGER ET SOUTENIR LE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT DES HABITANTS



- Mettre en place des **animations à destination des « non convaincus »**
- **Elargir les partenariats avec les acteurs ressources** pour développer de nouveaux projets à destination des habitants
- **Intégrer la montée en compétences et la sensibilisation grand public dans les stratégies de Liffre-Cormier** (PAT, Biodiversité, ENR, Mobilités ...)

AMÉLIORER LES OUTILS DE TRAITEMENT DE L'EAU



- **Mise en place d'une stratégie de sobriété des usages** : renforcer l'autonomie des châteaux d'eau, réduire les eaux parasites dans les eaux usées, améliorer le rendement du réseau d'eau potable, sensibilisation du grand public
- **S'engager pour construire des nouvelles unités de traitement des eaux usées plus performantes** (allant au-delà des obligations réglementaires)

AXE 1.4

ACCÉLÉRER LA PRODUCTION ENR ET L'AUTOCONSOMMATION D'ÉNERGIE



- Les boucles locales offrent l'opportunité de **déployer des sites de production délocalisés** par rapport aux installations et ainsi **décarboner la production et réduire les coûts de fonctionnement**. Cette économie pouvant être **réinvestie dans le développement de nouvelles installations ENR**.
- **Passer d'un suivi des consommations à un pilotage des bâtiments** via un suivi en temps réel pour plus d'efficacité et une optimisation des consommations.

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES



- **Rénovation de bâtiments** communautaires, **végétalisations** des cours de crèches
- **Suivi des températures** en y intégrant le confort été

PERSPECTIVES POUR LES 3 PROCHAINES ANNÉES DU PCAET

PRIORITÉS D' ACTIONS

AXE 2.1



RÉALISATION DU SCHÉMA DIRECTEUR DES ENR

- Le Schéma Directeur des ENR sera construit à travers une **planification concertée**. L'objectif est de créer une **acceptation sociale et une dynamique collective** afin de proposer un catalogue de projets directement productifs. La temporalité des projets ENR implique que **les premiers projets issus du SDENR voient le jour avec la fin d'animation du PCAET** mais continueront à «sortir de terre» sur le long-terme.



ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS AU DÉVELOPPEMENT DE PROJET ENR

- Sensibilisation / information** : développement d'un **accompagnement** des entreprises et particuliers à la conception et **réalisation de projets locaux** en continuité de la montée en connaissance à travers la phase de construction du SDENR, avec des acteurs clés des ENR sur le territoire, pour assurer une **dynamique d'engagement sur le long-terme** des projets créés à travers le schéma. **Des accompagnements spécifiques à des filières** ont été mis en place et doivent être développés.
- Développer des projets d'autoconsommation collective.

AXE 2.2



DÉVELOPPER LES ENR DANS LE SECTEUR AGRICOLE

- Soutenir et accompagner le développement des énergies renouvelables dans le secteur agricole**: (en lien avec la stratégie agricole) solaire / méthanisation / filière bois. Par l'accompagnement et la montée en compétence des acteurs et la mise en place de **soutien et/ou d'incitation financière** afin de faciliter le développement des ENR dans le secteur agricole.



ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES EN RESTAURATION COLLECTIVE VERS UNE GESTION DURABLE

- Travailler sur l'**approvisionnement local et durable** ainsi que la formation des acteurs. Soutenir l'installation d'agriculteur et la production de nouvelles cultures.
- Travailler et renforcer la **mise en relation des acteurs du territoire**

PERSPECTIVES POUR LES 3 PROCHAINES ANNÉES DU PCAET

PRIORITÉS D' ACTIONS

AXE 2.3



ACCOMPAGNER LES ACTEURS ÉCONOMIQUES À L'INTÉGRATION DES ENJEUX TRANSITIONS

- «Booster» l'accompagnement des professionnels via la **stratégie agricole**.
- Pérenniser l'accompagnement des entreprises à l'**intégration des enjeux de transitions** par la **consolidation des actions déjà menées** et en diversifiant les partenariats.
- **Intégrer pleinement les transitions lors l'élaboration de la stratégie économique** ainsi que dans la définition des 3 axes : densification et optimisation de l'usage des sols, mobilité, écosystème.
- **Sensibiliser et accompagner** les exploitations agricoles du territoire.

DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES STRATÉGIES ÉCONOMIQUES EN LIEN AVEC LES TRANSITIONS



- Développer des **animations sur l'acculturation à l'économie circulaire** et faire émerger les premiers partenariats et synergies inter-entreprises.
- Faciliter et accompagner le **développement d'espaces de coworking** et de **tiers lieux** sur le territoire
- **Développer la mobilité durable dans les entreprises**, accompagner les entreprises pour la mise en oeuvre de **plan de déplacements**

PERSPECTIVES POUR LES 3 PROCHAINES ANNÉES DU PCAET

PRIORITÉS D' ACTIONS

AXE 3.1



RENFORCER LE RÔLE DE LIFFRÉ-CORMIER POUR INCARNER ET MOBILISER LES ACTEURS LOCAUX DANS LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Evolutin du **label «Agissons pour le climat»**
- Soutien des associations et citoyens du territoire par la **mise en place d'Appel à projet et d'accompagnement dédiés**
- Permettre et renforcer la **mise en réseau des acteur locaux**
- Renforcer l'**implication des communes dans le PCAET** et les accompagner



UNE CONCERTATION AMPLIFIÉE ET UN RENFORCEMENT DU LIEN ENTRE ÉLUS ET ACTEURS DU TERRITOIRE

- Le **lien avec les élus** est à renforcer en mettant en place un lien direct, au travers de **temps informels** (ex : café citoyens, participation des élus aux événements et restitutions) et **plus formels** sur des temps de travail et d'échanges.
- Meilleure prise en compte de l'implication des citoyens afin de **pérenniser et développer les démarches de concertation**



UNE COLLECTIVITÉ MOTRICE DES TRANSITIONS PAR L'EXEMPLARITÉ ET LA MISE EN OEUVRE D' ACTIONS OPÉRATIONNELLES :

- **Une communication concrète à destination des habitants** : renforcer et adapter au public cible le discours afin de donner de la visibilité et valoriser ce qui est réalisé, informer et valoriser sur les actions réalisées.
- **Prioriser les actions** pour mobiliser au travers d'actions concrètes afin de susciter émulation et adhésion. Aller vers des **actions opérationnelles et réalisables**.

PERSPECTIVES POUR LES 3 PROCHAINES ANNÉES DU PCAET

PRIORITÉS D' ACTIONS

AXE 3.2

ACCOMPAGNER LA MONTÉE EN COMPÉTENCE DES ACTEURS DU TERRITOIRE SUR L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



- **Montée en compétences des services de Liffré-Cormier** : formation et sensibilisation des agents, mettre en oeuvre des projets pilotes
- Intégrer **l'adaptation au changement climatique dans les documents stratégiques de Liffré-Cormier** (en lien avec la stratégie agricole, l'élaboration du futur PLUi)
- Lancer de nouvelles actions en lien avec les communes

ET LA SUITE ?

Le PCAET arrivera à échéance fin 2026, ce qui conduira à une nouvelle étape de bilan et d'analyse de la stratégie et des objectifs à atteindre à court, moyen et long terme. À la suite de cette évaluation, le territoire établira un nouveau PCAET courant 2027 pour une durée de 6 ans. Une révision du diagnostic et une évolution de la stratégie et du programme d'actions seront alors réalisées.

Ces premières années de mise en œuvre du PCAET témoignent d'une dynamique vraiment positive et ceci malgré un démarrage en pleine période de Covid 19. Cette dynamique illustre, d'une part, une volonté politique forte de mettre en place des projets structurants bien adaptés aux enjeux de transition écologique, mais aussi d'engager des premières actions concrètes dans le champ des transitions et de l'adaptation au changement climatique : habitat ou encore de l'alimentation durable. Nombre de ces projets dépassent d'ailleurs la temporalité d'un mandat électoral, par exemple dans le domaine des mobilités et ou des énergies renouvelables. Les années de finalisation de l'actuel PCAET auront pour ambition de renforcer les politiques publiques existantes, mais également de développer des thématiques ou champs d'actions qui ont été moins investis, comme par exemple la biodiversité, les ressources en eau ou encore le numérique responsable.

Certes, il est encore difficile de mesurer l'impact de certaines actions, en termes de Gaz à Effet de Serre évités - ce sera un objectif majeur des prochaines années - mais le bilan qualitatif est tout aussi important. Parallèlement aux données quantitatives du territoire, il faut aussi pouvoir apprécier les changements de comportements, les actions collectives et les synergies qui contribuent aux transitions sociales et écologiques.

Dans cette optique, Liffré-Cormier Communauté joue un rôle de premier plan, tant dans la mise en œuvre de politiques publiques fortes que dans la coordination de cette démarche. Il importe également de souligner le rôle majeur joué par les communes et par de plus en plus d'acteurs privés du territoire dans cette dynamique transformatrice.